

1 Comportement des ménages et environnement : principaux constats et conséquences pour l'action publique

La troisième Enquête de l'OCDE sur les politiques environnementales et l'évolution des comportements individuels (EPIC) explore les attitudes et les actions des ménages à l'égard de l'environnement dans les domaines de l'énergie, des transports, des déchets et des systèmes alimentaires dans neuf pays de l'OCDE. Ce chapitre expose les principales conclusions de l'enquête, notamment des informations sur l'état actuel de l'opinion publique sur ces questions environnementales. Il dégage des implications pour l'action publique – en particulier en ce qui concerne la création de conditions favorables à l'évolution des comportements.

Messages clés

La troisième édition de l'Enquête de l'OCDE sur les politiques environnementales et l'évolution des comportements individuels (EPIC) a été réalisée en 2022. Cette enquête s'intéresse aux décisions des ménages en lien avec l'énergie, les transports, les déchets et l'alimentation, et a été menée auprès de plus de 17 000 ménages dans neuf pays. Ce chapitre présente un aperçu des principales observations tirées des données :

- **Consommation d'énergie** : Les individus sont davantage susceptibles d'adopter des mesures d'économies d'énergie peu contraignantes plutôt que des actions plus difficiles ou réduisant le confort, comme éteindre la lumière en sortant d'une pièce (70 % des répondants), que des comportements qui consistent par exemple à moins utiliser le chauffage ou la climatisation (30 %). L'adoption des énergies renouvelables et de technologies à faibles émissions est plus limitée, même lorsque ces options sont disponibles. Parmi les ménages qui en ont la possibilité, moins d'un tiers ont installé des pompes à chaleur (30 %), des panneaux solaires (29 %) ou des accumulateurs (27 %). Les technologies les plus chères, ou celles qui ne sont pas bien comprises, sont celles qui ont le moins de succès, mais l'action publique a un pouvoir d'incitation à l'adoption important dans beaucoup de pays.
- **Transport** : Bien que la dépendance à l'égard des voitures soit plus élevée dans les zones rurales, l'utilisation de voitures reste significative même dans les zones urbaines, où elle représente 50 % des déplacements domicile-travail. La plus forte dépendance aux voitures privées pour les déplacements urbains se trouve aux États-Unis (65 %), au Canada (56 %) et en Israël (56 %). Dans l'ensemble, 75 % des ménages déclarent qu'au moins un membre du ménage utilise régulièrement une voiture. Cependant, plus de la moitié d'entre eux (54 %) indiquent que l'amélioration des transports en commun, c'est-à-dire des services moins chers, plus fréquents et plus répandus, les encouragerait à moins utiliser leur voiture. La forte dépendance aux voitures privées dans tous les pays souligne le potentiel des voitures électriques dans la décarbonisation du secteur des transports. Un obstacle signalé à leur adoption semble être le manque d'infrastructures de recharge : 33 % des répondants déclarent qu'il n'y a pas de bornes de recharge dans un rayon de trois kilomètres de leur domicile.
- **Pratiques de gestion des déchets** : Les ménages agissent pour réduire leurs déchets par des actions demandant peu d'efforts, mais peinent à changer leurs habitudes de consommation. Par exemple, de nombreux ménages utilisent des sacs réutilisables (83 %), mais ils sont moins nombreux à acheter des articles d'occasion (37 %) ou à les louer (20 %). Les ménages qui bénéficient de services de collecte ou des services en point d'apport volontaire de déchets recyclables produisent en moyenne 42 % et 26 % de déchets mixtes en moins que ceux n'ayant pas accès à ces services. Les ménages dont l'élimination des déchets mixtes sont facturés déclarent composter 55 % de leurs déchets alimentaires, contre 35 % pour les autres. Jusqu'à 16 % des ménages déclarent jeter leurs déchets électriques et électroniques avec leurs déchets mixtes.
- **Consommation alimentaire** : Le prix (64%), le goût (61%), la fraîcheur (60%) et la valeur nutritionnelle (54%) sont les critères prioritaires des répondants lors de leurs achats alimentaires. L'impact environnemental des produits alimentaires est indiqué comme étant moins important, même parmi les répondants soucieux des problématiques environnementales. Globalement, 24 % des ménages consomment de la viande rouge plusieurs fois par semaine, et moins de la moitié des répondants (de 20 % en France à 41 % en Israël) indiquent qu'ils seraient disposés à remplacer la vraie viande par un substitut produit en laboratoire. Les personnes réticentes émettent des réserves quant à la viande synthétique, notamment en termes d'impacts sanitaires.

Conséquences pour l'action des pouvoirs publics

- Globalement, la disponibilité, le prix et le côté pratique sont les principales raisons qui poussent les ménages à faire des choix respectueux de l'environnement. L'action publique doit ainsi chercher à éliminer les obstacles que rencontrent les ménages dans ces domaines, tout en mettant en place des mesures d'incitation. Les résultats de l'enquête mettent en évidence plusieurs priorités :
 - **Faire que les choix durables soient accessibles et possibles.** Les principaux obstacles à l'adoption d'un comportement durable sont notamment le manque de disponibilité et de prise de conscience, par exemple pour les options d'électricité d'origine renouvelable ou de stations de charge, et de faisabilité, par exemple pour l'installation de panneaux solaires par les locataires ou les options d'énergie solaire (par exemple des systèmes d'énergie solaire collectifs) pour les occupants d'appartements .
 - **Mettre en place les bonnes incitations qui poussent à faire des choix durables.** Le caractère abordable et la praticité sont essentiels pour encourager les choix durables, en particulier dans les domaines des transports et de l'alimentation. Le niveau de revenus ainsi que la sensibilité aux questions environnementales sont d'importants facteurs de décisions pour de nombreux ménages, mais la sensibilité aux questions environnementales ne semble pas suffire pour faire évoluer certains comportements (comme la consommation de viande rouge et l'utilisation de la voiture).
 - **Mobiliser le soutien de l'opinion publique existant pour promouvoir des politiques environnementales.** Les personnes interrogées sont systématiquement moins favorables aux mesures fiscales et engendrant des frais qu'à celles qui rendent les solutions durables plus abordables, comme les subventions. La complémentarité des politiques publiques est à prendre en considération, car l'acceptation des mesures fiscales et la capacité de réponse à celles-ci par les ménages dépendent des alternatives disponibles pour changer leurs comportements. En plus de proposer des alternatives durables, ces politiques complémentaires aux mesures fiscales et engendrant des frais incluent une redistribution des revenus générés (par exemple pour financer une amélioration des transports publics).
 - **Grouper les mesures d'incitation pour en optimiser l'impact.** Certains comportements écologiques sont interdépendants. Des mesures incitatives complémentaires peuvent récompenser une action écologique dans un domaine en incitant à passer à l'action dans un autre domaine. Par exemple, les personnes faisant leurs courses avec des récipients réutilisables pourraient se voir accorder des réductions sur les produits alimentaires durables.

1.1. Introduction

Les pressions environnementales émanant de la consommation des ménages sont importantes. Sans efforts politiques supplémentaires, leurs conséquences sont susceptibles de s'intensifier à mesure que la population et les revenus disponibles augmentent. Il est urgent de mettre en place des stratégies qui promeuvent des styles de vie et des modes de consommation écologiquement viables afin de réduire ces pressions.

L'analyse du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique que les stratégies qui font évoluer les choix quotidiens des ménages (stratégies axées sur la demande) peuvent conduire à une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 à 70 % (2022^[1]). Ces changements incluent notamment d'éviter l'utilisation des voitures thermiques et des transports aériens, l'orientation vers des régimes à base végétale et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels. Dans le secteur de l'énergie, les mesures ciblant la demande sont des outils bien établis qui permettent de gérer la consommation. On peut citer la production et le stockage d'énergie sur site, par exemple à l'aide de panneaux solaires, ou l'utilisation de compteurs intelligents qui permettent aux ménages d'être plus conscients de leur consommation (Warren, 2018^[2]).

Réduire l'intensité des comportements des individus et des ménages néfastes pour l'environnement est également essentiel pour régler de nombreux autres problèmes environnementaux, comme ceux concernant la gestion des ressources naturelles, le changement d'affectation des terres et la pollution (IPBES, 2019^[3]). Cela peut aussi permettre de renforcer les facteurs à la base du bien-être que sont la stabilité économique, la santé et la nutrition (GIEC, 2022^[1] ; AIE, 2022^[4] ; OCDE, 2020^[5]). Pour ce qui est des systèmes alimentaires, on estime que l'adoption de régimes qui privilégient les denrées végétales pourrait réduire la superficie de terres nécessaires pour l'agriculture de 76 % (Poore et Nemecek, 2018^[6]). Dans le domaine de la gestion des déchets, le fait de faire payer (même modestement) les sacs plastiques à usage unique a permis de réduire leur utilisation de plus de 40 % (Homonoff, 2018^[7]).

Pour être efficaces, les stratégies visant l'adoption de modes de consommation plus durables (comme abandonner la voiture particulière pour les transports en commun, la marche ou le vélo) et la réduction des répercussions sur l'environnement des modes de consommation existants (comme l'utilisation d'appareils ménagers moins énergivores) ont besoin d'être soutenues par de nouvelles technologies et infrastructures (Creutzig et al., 2021^[8]). Mais il faut avant tout que les ménages acceptent de changer leurs comportements (Dubois et al., 2019^[9]), non seulement parce que l'efficacité de nombreuses technologies dépend de leur adoption par les individus et les ménages, mais aussi parce que l'évolution des comportements seule peut contribuer à fortement réduire les impacts sur l'environnement (Encadré 1.1).

Encadré 1.1. Éviter-changer-améliorer, un levier puissant

Le principe éviter-changer-améliorer renvoie à trois types d'approches comportementales qui peuvent réduire les incidences sur l'environnement (GIEC, 2022^[1]) :

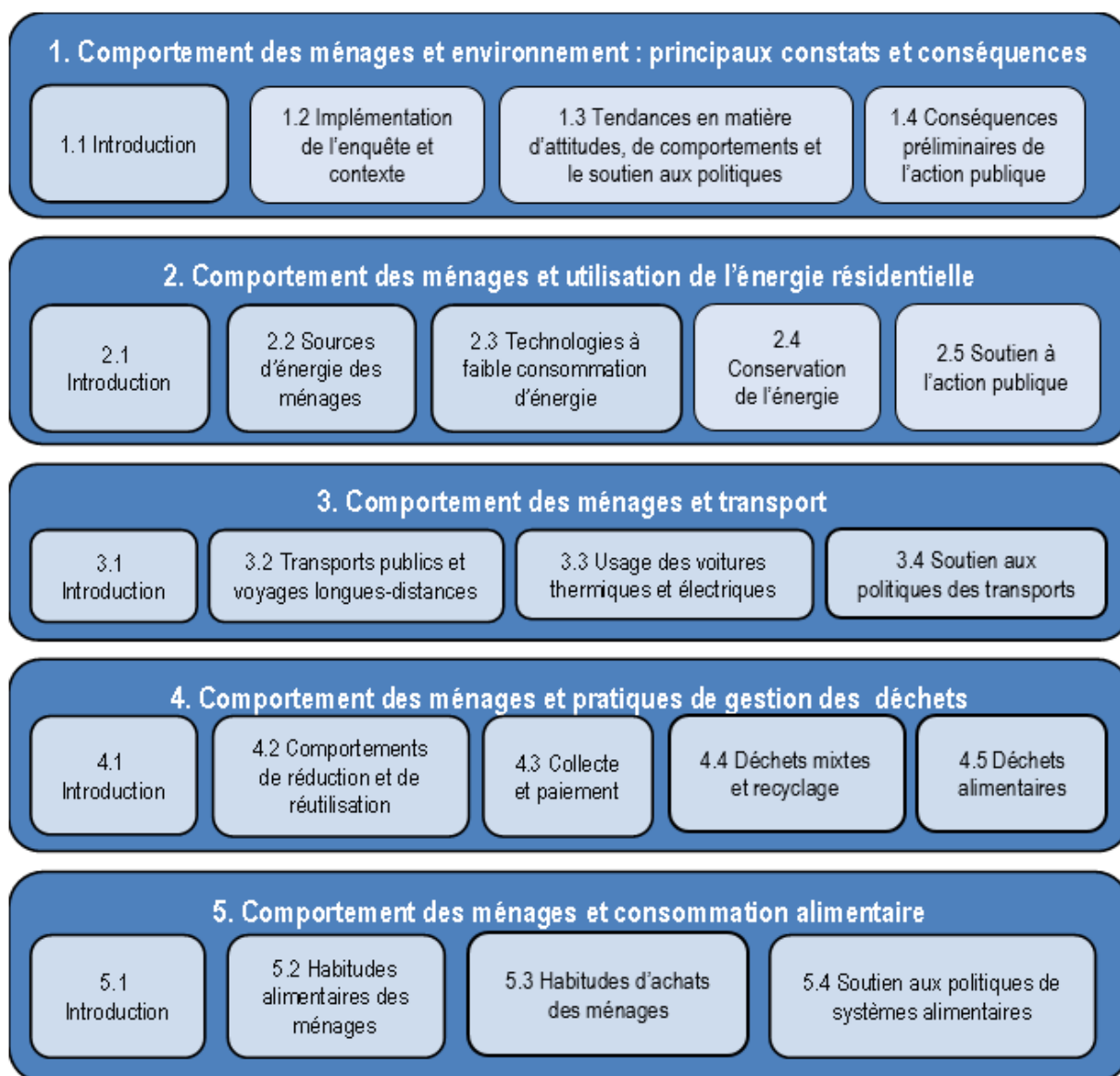
- *Éviter* toute consommation superflue ou toute activité néfaste
- *Changer* la consommation ou l'activité pour adopter des solutions moins néfastes pour l'environnement
- *Améliorer* les performances environnementales de l'activité en question.

Dans le secteur du bâtiment, les modélisations suggèrent que les stratégies d'évitement telles que celles consistant à ajuster la taille des logements à celle des ménages ou à améliorer l'efficacité énergétique des logements pourraient réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 78 %. Dans le secteur des transports routiers, le passage aux voitures électriques pourrait représenter la plus grande partie des 62 % du potentiel de réduction des émissions du secteur si cette transition est effectuée par le biais d'un secteur de l'électricité dépendant entièrement des énergies renouvelables. Dans le secteur alimentaire, environ 41 % des réductions d'émissions peuvent être obtenues uniquement grâce aux comportements d'évitement et de changement (éviter le gaspillage alimentaire et passer à des régimes flexitariens, végétariens ou végan, par exemple). Dans le secteur des biens manufacturés, les mesures d'évitement – comme le partage plutôt que l'achat de nouveaux produits – et les comportements d'amélioration – comme l'utilisation de matériaux recyclés – pourraient permettre d'obtenir des réductions d'émissions de 41 % (Creutzig et al., 2021^[8]).

Concrétiser le potentiel d'amélioration de la durabilité et du bien-être lié aux choix des individus peut s'avérer compliqué. Les publications à ce sujet confirment qu'il est difficile de faire évoluer les comportements (van Valkengoed, Abrahamse et Steg, 2022^[10] ; Blake, 2007^[11]). La motivation et la capacité des individus à changer sont influencées par de nombreux facteurs, comme les systèmes sociaux-économiques et technologiques en place qui déterminent les contraintes de ressources et les options disponibles pour les consommateurs (Sorrell, 2015^[12] ; Kaufman et al., 2021^[13]). L'élaboration de politiques qui parviennent à induire les changements comportementaux souhaités nécessite une bonne compréhension des déterminants des comportements des individus et des ménages, ainsi que du rôle sous-jacent des institutions (van Valkengoed, Abrahamse et Steg, 2022^[10] ; Blankenberg et Alhusen, 2019^[14]).

Les enquêtes de l'OCDE sur les politiques environnementales et l'évolution des comportements individuels (EPIC) explorent les facteurs qui déterminent les comportements des ménages et la façon dont l'action publique peut influencer les décisions dans des domaines de consommation clés. Faisant suite à des enquêtes similaires menées en 2008 et 2011 (OCDE, 2011^[15] ; OCDE, 2014^[16]), cette troisième édition concerne un échantillon de plus de 17 000 ménages. Elle a été réalisée dans neuf pays de l'OCDE (Tableau 1.1) : la Belgique (BEL), le Canada (CAN), les États-Unis (USA), la France (FRA), Israël (ISR), les Pays-Bas (NLD), le Royaume-Uni (GBR), la Suède (SWE) et la Suisse (CHE). Elle s'intéresse au comportement des ménages dans quatre domaines clés : consommation d'énergie, les transports, les pratiques de gestion des déchets et la consommation alimentaire. Les chapitres 2 à 5 présentent les résultats dans ces quatre domaines (Graphique 1.1). Le présent chapitre d'introduction décrit la méthodologie, les principaux constats et les conséquences pour l'action publique.

Graphique 1.1. Structure du rapport



1.2. Réalisation de l'enquête : approche et contexte

1.2.1. Méthodologie

En plus de collecter des informations sur les comportements déclarés vis-à-vis de l'environnement, l'enquête répertorie les caractéristiques socioéconomiques des répondants et des ménages, ainsi que les caractéristiques de leurs résidence et lieu de résidence. Chaque édition de l'Enquête EPIC est décrite dans le Tableau 1.1. Le questionnaire utilisé pour la troisième édition de l'enquête est présenté à l'annexe A.

Tableau 1.1. Enquête EPIC de l'OCDE : couverture, domaines thématiques et taille des échantillons

	2008	2011	2022
Pays pris en compte.	Australie	Australie	
			Belgique
	Canada	Canada	Canada
		Chili	
	République tchèque		
	France	France	France
		Israël	Israël
	Italie		
		Japon	
	Corée	Corée	
	Pays-Bas	Pays-Bas	Pays-Bas
	Norvège		
	Mexique		
		Espagne	
Suède	Suède	Suède	
	Suisse	Suisse	
		Royaume-Uni ¹	
		États-Unis	
Taille totale de l'échantillon	10 000	12 303	17 216
Méthodologie pour la mesure des préférences et des comportements	Autodéclaration	Autodéclaration	Autodéclaration + Méthode des choix discrets
Nombre de domaines thématiques	5	5	4
Possibilité d'expérimenter d'éventuelles mesures publiques	Non	Non	Oui
Traitement des problématiques de redistribution	Non	Non	Oui
Moyen de réalisation	En ligne	En ligne	En ligne

1. L'échantillon du Royaume-Uni inclut des ménages d'Angleterre, d'Irlande du Nord, d'Écosse et du Pays de Galles.

L'enquête EPIC fournit un riche ensemble de données sur les comportements autodéclarés. On constate d'importantes variations entre les pays pour un certain nombre de facteurs qui peuvent affecter les résultats, notamment les proportions de ménages qui vivent en zones urbaines ou rurales, ainsi que les pourcentages de ménages qui possèdent ou louent leur logement. Les statistiques synthétiques pour ces variables, ainsi que les caractéristiques socioéconomiques autres que celles utilisées pour générer des quotas représentatifs (comme le genre, l'âge, le revenu et la région) se trouvent à l'Annexe B, tout comme les détails méthodologiques concernant la réalisation de l'Enquête EPIC. L'Encadré 1.2 présente la méthode des choix discrets, une nouveauté méthodologique importante de cette troisième édition de l'Enquête EPIC et qui sera analysée dans des travaux ultérieurs.

Utilisant une approche s'appuyant sur les préférences déclarées, l'enquête EPIC collecte des données en demandant aux individus de rapporter leurs comportements réels ou d'indiquer comment ils se comporteraient dans une situation hypothétique donnée. Cette démarche peut contribuer à déterminer l'efficacité des politiques environnementales existantes, ainsi que l'impact potentiel de mesures hypothétiques. Plusieurs considérations doivent être prises en compte lors de l'interprétation des données de préférences déclarées¹. Par exemple, l'autodéclaration tend à être plus précise pour les comportements habituels (comme éteindre la lumière en sortant d'une pièce) que pour ceux qui sont prévus (comme installer une pompe à chaleur). En outre, le contexte dans lequel les données sont recueillies a des conséquences sur la façon dont celles-ci doivent être interprétées. Des situations extrêmes comme une récession économique ou une catastrophe naturelle peuvent altérer les capacités financières des

individus, en plus d'autres facteurs tels que leur sensibilisation à un problème. Cela peut à son tour influencer la façon dont les répondants répondent aux questions de l'enquête (Mourato et Shreedhar, 2021^[17]). Ce point est examiné plus en détail dans la Section 1.2.2.

Encadré 1.2. Utilisation de la méthode des choix discrets afin d'affiner notre compréhension du processus décisionnel

Dans la méthode des choix discrets, on demande aux sujets de faire des choix hypothétiques en sélectionnant une solution préférée dans un menu d'options (Bateman et al., 2002^[18] ; OCDE, 2018^[19]). Les données de préférences déclarées générées par la méthode des choix discrets permettent d'estimer dans quelle mesure les répondants accordent de la valeur aux différentes caractéristiques de l'option présentée. Ces caractéristiques peuvent concerner les produits (par exemple le prix de l'énergie ou les émissions de GES qu'elle produit), les actions (comme la facilité d'utiliser des récipients jetables plutôt que réutilisables) ou les éléments directement affectés par les mesures environnementales (comme le coût et la commodité de posséder une voiture électrique).

La méthode des choix discrets présente plusieurs avantages comparé aux approches s'appuyant sur les préférences déclarées. Tout d'abord, elle peut rendre compte plus précisément des types de choix auxquels les répondants sont susceptibles d'être confrontés dans le monde réel compte tenu des caractéristiques spécifiques, de la disponibilité et des prix de ces différentes options. On peut citer en exemple le choix entre les emballages réutilisables ou à usage unique, ou les moyens de transport individuel ou collectif.

Ensuite, la méthode des choix discrets peut générer des données qui dressent un tableau plus précis des préférences que les méthodes plus simples d'obtention des préférences déclarées. En particulier, les données générées par la technique des choix discrets permettent une estimation de la valeur attribuée par les répondants aux caractéristiques des options envisagées, également appelée « consentement à payer ». Les exemples sont notamment le temps de trajet, le coût du trajet et le confort pour les options de mode de transport, ou le coût et la commodité pour les pratiques de réduction des déchets. Les données peuvent également permettre de mieux comprendre comment les répondants opèrent des arbitrages entre ces caractéristiques et dans quelle mesure leurs choix sont sensibles aux variations des caractéristiques des options présentées.

Enfin, les données de l'Enquête EPIC permettent une désagrégation au niveau du ménage, et ainsi de comprendre comment ces valeurs et sensibilités varient dans la population en fonction de la localisation et de variables sociodémographiques telles que l'âge, le revenu et le genre. Cela peut apporter des informations utiles sur le rôle des facteurs spécifiques aux individus dans les comportements écologiques et les préférences pour différents types d'instruments de politique environnementale.

1.2.2. Contexte de mise en œuvre

La troisième Enquête EPIC a été conduite en juin et juillet 2022, plus d'une décennie après la deuxième édition de l'enquête (2011). Les évolutions qu'ont connues les contextes environnementaux, politiques, technologiques et économiques depuis cette date ont nécessité de reconsidérer les attitudes et comportements environnementaux, ainsi que de réévaluer l'efficacité des politiques environnementales.

Le monde de la recherche a joué un rôle majeur dans la mise en lumière les récentes évolutions de l'environnement physique et de leurs interactions avec le milieu humain (IPBES, 2019^[3] ; GIEC, 2022^[1] ; GIEC, 2023^[20]). La fréquence et l'intensité croissantes des changements environnementaux observés dans le monde entier, ainsi que la couverture médiatique des dommages engendrés, ont renforcé la sensibilisation du public à l'impact des activités humaines sur la planète, et à l'impérieuse nécessité de

limiter et de contrer ces impacts. Les médias ont aussi largement contribué à faire connaître les actions entreprises par les pouvoirs publics et le secteur privé, et à la création de plateformes visant à sensibiliser et à susciter l'engagement des citoyens en faveur des mesures à prendre d'urgence pour relever les défis climatiques et environnementaux.

En dépit d'avancées politiques inégales, les enjeux environnementaux font désormais partie des priorités nationales et internationales. Les gouvernants sont convenus d'accélérer l'action menée pour atteindre les objectifs climatiques et les autres objectifs environnementaux, avec des étapes telles que l'adoption de l'Accord de Paris en 2015 et du Cadre mondial de la biodiversité en 2022. Une résolution pour parvenir à un accord sur un instrument international juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique, notamment dans le milieu marin, devrait également voir le jour d'ici la fin de 2024. L'efficacité d'utilisation des ressources et plus largement la transition vers une économie plus circulaire (circularité de l'utilisation des matières) sont rapidement devenues des priorités en matière d'environnement au cours de la dernière décennie (OCDE, 2023^[21]).

Les innovations technologiques ont également modifié la palette d'actions à portée des individus et des ménages. Le coût de l'électricité produite par les grandes installations photovoltaïques a baissé de 88 % entre 2010 et 2021, tandis que le coût de l'éolien offshore et terrestre a diminué de 68 % et 60 %, respectivement. De ce fait, en 2021, il coûtait moins cher de produire de l'électricité à partir de ces énergies renouvelables qu'en construisant de nouvelles centrales fonctionnant aux combustibles fossiles (IRENA, 2022^[22]). Le développement de batteries plus puissantes qui accroissent l'autonomie des voitures électriques et l'augmentation du nombre de stations de charge contribuent également à ce que les voitures électriques concurrencent davantage les voitures thermiques. Les applications favorisant une utilisation finale plus judicieuse de l'énergie, qui permettent aux consommateurs de suivre leur consommation d'énergie en temps réel et de connaître la consommation cumulée, ont la capacité de faire évoluer les habitudes de consommation énergétique. Les plateformes numériques ont également permis l'apparition de nouveaux modes de transport (comme les trottinettes électriques) et d'utilisation des voitures, comme l'autopartage ou le covoiturage. L'éventail de produits alimentaires d'origine végétale à disposition des consommateurs s'est fortement étoffé ces dernières années. Ces exemples ne constituent pas un panorama complet, mais ils mettent en lumière l'ampleur des changements technologiques qui sont intervenus au cours de la dernière décennie.

Lors des deux années qui ont précédé la troisième Enquête EPIC, les sociétés et les économies à travers le monde ont été sévèrement touchées par la pandémie de COVID-19 et les nombreuses crises qu'elle a déclenchées. Fin 2021, de nombreux pays avaient assoupli les restrictions liées à la pandémie, et alors que l'économie mondiale connaissait une certaine reprise en matière de commerce, d'emploi et de revenus, les mêmes progrès n'ont pas été observés dans tous les pays et tous les secteurs (OCDE, 2021^[23]). Les projections économiques étaient néanmoins prudemment optimistes pour 2022, mais l'agression de grande ampleur de l'Ukraine par la Russie a changé la donne. La guerre et l'incertitude géopolitique qu'elle entraîne, ainsi que les pressions que continue à exercer la pandémie de COVID-19, ont donné lieu à une crise du coût de la vie en 2022. Les ménages à faible revenu, les marchés émergents et les économies en développement ont été les plus durement touchés, principalement en raison de la forte hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Les ruptures d'approvisionnement provoquées par l'invasion ont aussi ébranlé l'économie mondiale (OCDE, 2022^[24]). Les perturbations des voies d'acheminement ont augmenté les distances de transport de certains biens, ainsi que leur empreinte carbone.

L'Enquête EPIC a été réalisée à la mi-2022, à un moment où la plupart des principales restrictions liées à la pandémie (confinements et interdictions des voyages internationaux) avaient été levées dans la totalité des pays de l'échantillon. La période a néanmoins été marquée par la persistance de prix de l'énergie élevés, une forte inflation et d'importantes tensions géopolitiques. Les particularités de ce contexte pourraient avoir plusieurs conséquences pour les réponses recueillies dans le cadre de l'enquête. Par exemple, elles ont pu amener les répondants à rejeter davantage les instruments fiscaux et à se déclarer

plus favorables aux mesures impliquant des aides financières, comme des prêts ou des subventions. De même, les préférences rapportées pour les mesures d'économie d'énergie peu coûteuses peuvent être plus marquées que pour celles nécessitant des coûts d'investissement plus élevés. En outre, le contexte particulier de la crise énergétique peut aussi avoir favorisé l'intérêt croissant pour les technologies d'efficacité énergétique. Par ailleurs, les effets persistants de la pandémie de COVID-19 ont peut-être, par exemple, détourné les ménages de la volonté de, par exemple, prendre les transports en commun. Les préoccupations économiques croissantes peuvent rendre les mesures dissuasives (comme les taxes) moins acceptables politiquement, mais faciliter en contrepartie l'adoption de mesures qui associent des habitudes durables à des économies financières (comme réduire sa consommation d'énergie).

Ces facteurs contextuels ne doivent pas être considérés comme une limite de l'étude. Au contraire, il est intéressant d'un point de vue scientifique de recueillir des préférences dans un contexte de changements sociétaux, et les résultats descriptifs présentés dans ce rapport reflètent les circonstances uniques de 2022. L'Enquête EPIC peut faire partie de l'ensemble des travaux permettant de mieux comprendre les comportements environnementaux dans le contexte d'une éventuelle évolution des préférences des individus sur fond de crises interdépendantes.

1.3. Tendances en matière d'attitudes, de comportements pro-environnementaux et de soutien des politiques publiques

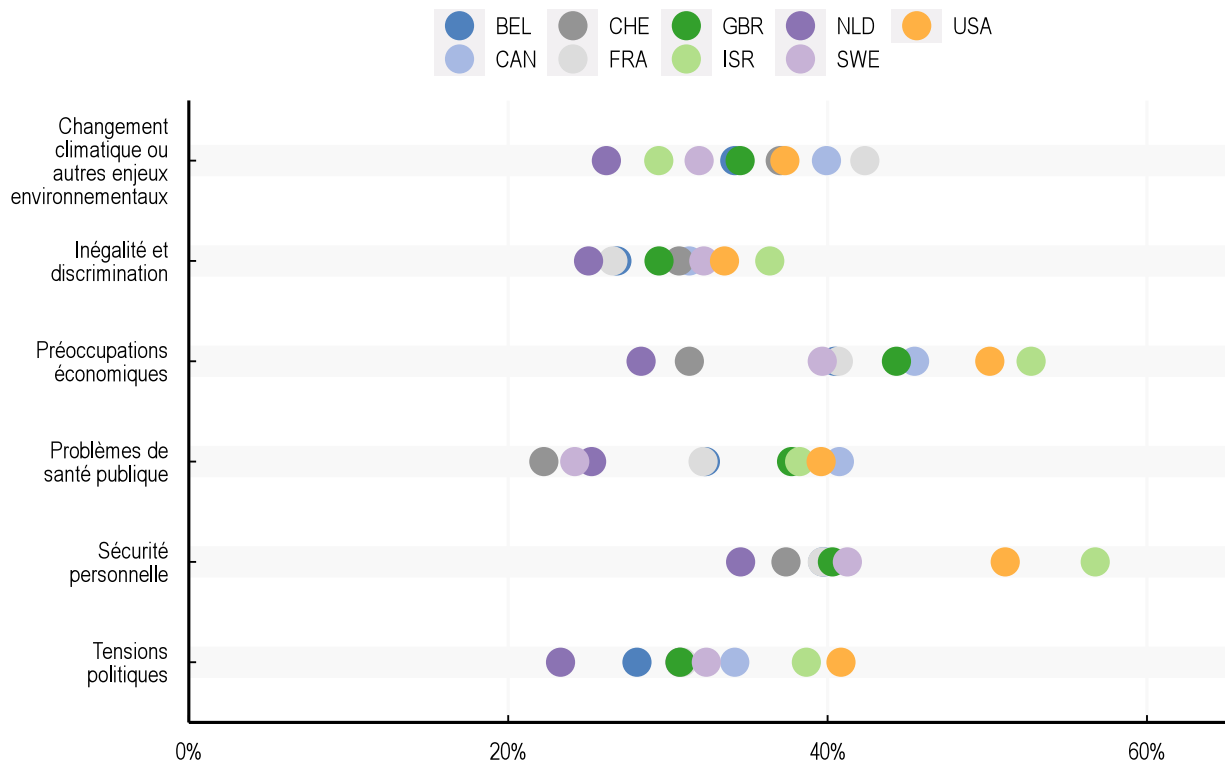
L'étude de l'évolution des comportements dans ce rapport se base sur une fine compréhension des attitudes de l'échantillon de la population et de la façon dont ces attitudes interagissent avec l'exposition à différentes politiques publiques. La présente section fournit un aperçu des attitudes des répondants à l'égard de l'environnement.

Les répondants de l'enquête EPIC sont surtout concernés par les problématiques de sécurité personnelle et économiques. Globalement, 42% et 41% des répondants considèrent la sécurité personnelle et les problématiques économiques comme très importantes, respectivement (Graphique 1.2). Dans l'enquête de 2022, la santé publique est moins souvent indiquée comme étant un enjeu très important, ce malgré les impacts de la pandémie de Covid-19 durant les deux années précédant l'enquête.

Plus d'un tiers des répondants (35%) indiquent le changement climatique ou les autres problématiques environnementales comme étant un enjeu très important. Dans cinq pays, le changement climatique ou les autres problématiques environnementales ont été classés parmi les trois enjeux les plus importants. Dans beaucoup de pays, la sensibilité au changement climatique et aux problématiques environnementales est davantage observée chez les femmes, les personnes avec un niveau d'éducation supérieur, et les personnes plus âgées. Une sensibilité plus prononcée au changement climatique et aux problématiques environnementales chez les personnes plus âgées pourrait être expliquée en partie par la plus grande proportion de hauts revenus dans cette catégorie d'âge (Graphique 1.3). La différence relativement faible d'importance accordée à l'enjeu entre ceux avec et sans niveau d'éducation supérieur dans certains pays suggère que la sensibilité au changement climatique devient plus généralisée dans le débat public.

Graphique 1.2. Les inquiétudes vis-à-vis de l'économie et de la sécurité personnelle dépassent celles vis-à-vis du changement climatique et de l'environnement dans la plupart des pays

Pourcentage de répondants indiquant des problématiques variées comme « très importantes »



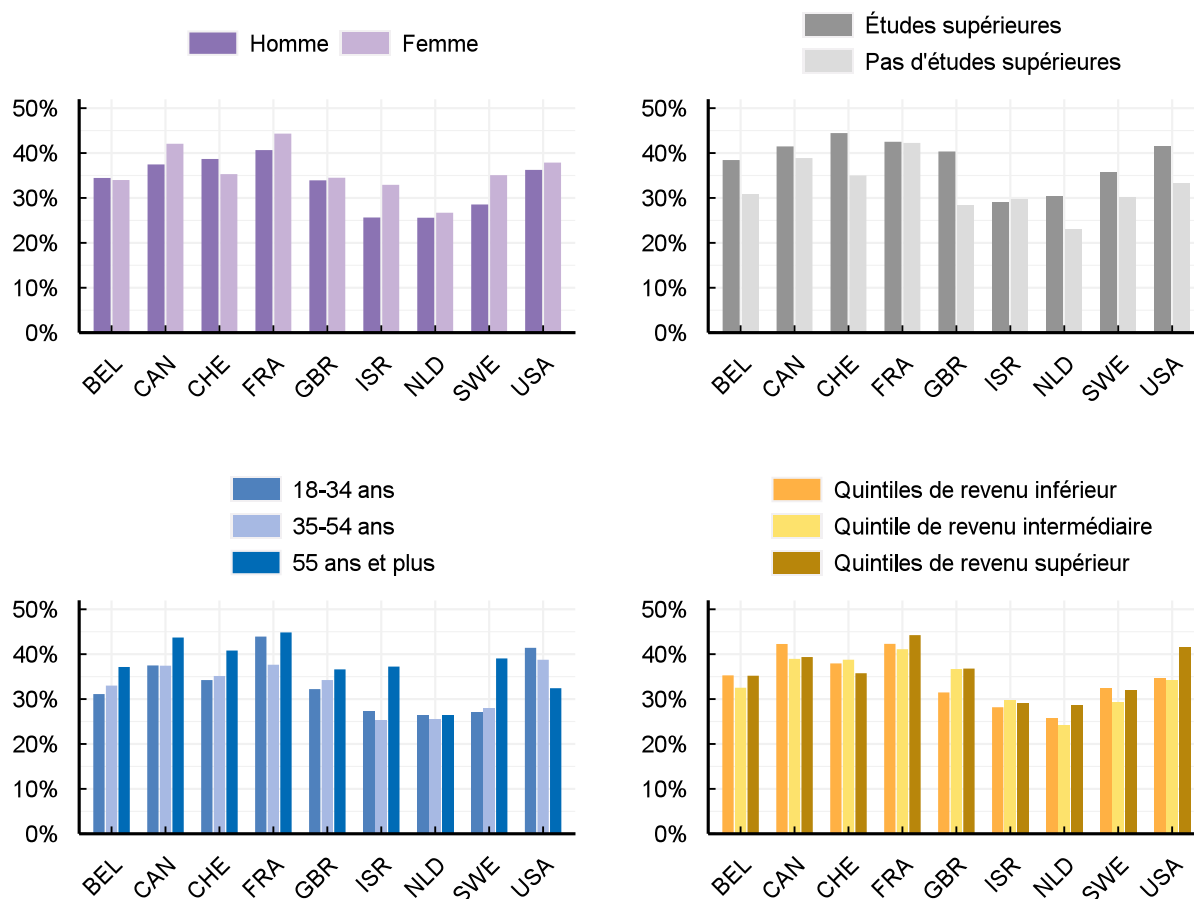
Note : L'enquête posait la question suivante : « Quelle importance revêt chacune des problématiques suivantes pour vous personnellement ? ». Les répondants indiquaient le niveau d'importance sur une échelle de 1 à 5 allant de « pas du tout important » à « très important ».

Source : OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur les politiques de l'environnement et l'évolution des comportements individuels.

StatLink  <https://stat.link/438pao>


Graphique 1.3. L'importance accordée aux enjeux environnementaux varie en fonction du genre, du niveau d'instruction, de l'âge et des revenus

Pourcentage des répondants jugeant les enjeux climatiques et environnementaux « très importants »



Note : la question posée aux répondants était la suivante : « Dans quelle mesure ces différents enjeux sont-ils importants à vos yeux ? » Les répondants classaient les enjeux sur une échelle de cinq points allant de « pas important du tout » à « très important ». Le graphique indique le pourcentage de répondants jugeant que les enjeux climatiques et environnementaux sont « très importants » (uniquement les répondants attribuant 5 sur l'échelle de 1 à 5). Les quintiles de revenu inférieur renvoient aux quintiles de revenu 1 et 2, le quintile de revenu intermédiaire renvoie au quintile de revenu 3, et les quintiles de revenu supérieur renvoient aux quintiles de revenu 4 et 5.

Source: OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur les politiques de l'environnement et l'évolution des comportements individuels.

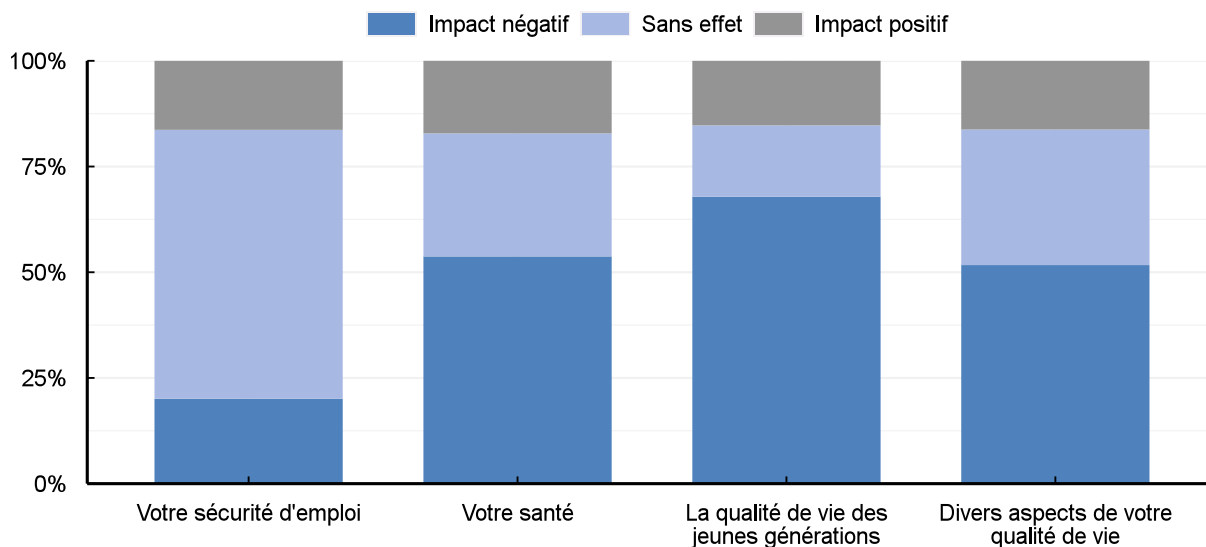
StatLink  <https://stat.link/qwhipy>

De tous les enjeux environnementaux proposés dans l'enquête, le changement climatique a été classé parmi les trois principaux sujets de préoccupations dans tous les pays. La rareté des ressources (eau ou denrées alimentaires, par exemple) était le second enjeu le plus fréquemment cité. Les répondants ont également classé de manière générale les inquiétudes liées à la pollution (de l'eau, de l'air extérieur et par les plastiques) et à la fragilité des écosystèmes terrestres parmi les trois principales préoccupations.

Plus de la moitié des répondants s'attendent à ce que les problèmes climatiques et environnementaux affectent la qualité de vie des générations tant actuelles que futures (Graphique 1.4). Il est intéressant de noter que moins de répondants, quel que soit le pays, prévoient un impact sur leur sécurité d'emploi. On ne relève aucune différence significative en fonction de l'âge, du genre ou du niveau de revenu dans les pourcentages de répondants qui s'attendent à ce que le changement climatique ait des conséquences négatives sur tous les aspects de leur vie.

Graphique 1.4. La plupart des répondants s'attendent à ce que le changement climatique affecte la qualité de vie des jeunes générations

Pourcentage de répondants



Note : la question posée aux répondants était la suivante : « Comment pensez-vous que le changement climatique (élévation des températures moyennes, évolution des phénomènes météorologiques extrêmes, etc.) ou d'autres enjeux environnementaux impacteront les domaines suivants ? » Les répondants classaient les enjeux sur une échelle de cinq points allant de « très négativement » à « très positivement ». Source: OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur les politiques de l'environnement et l'évolution des comportements individuels.

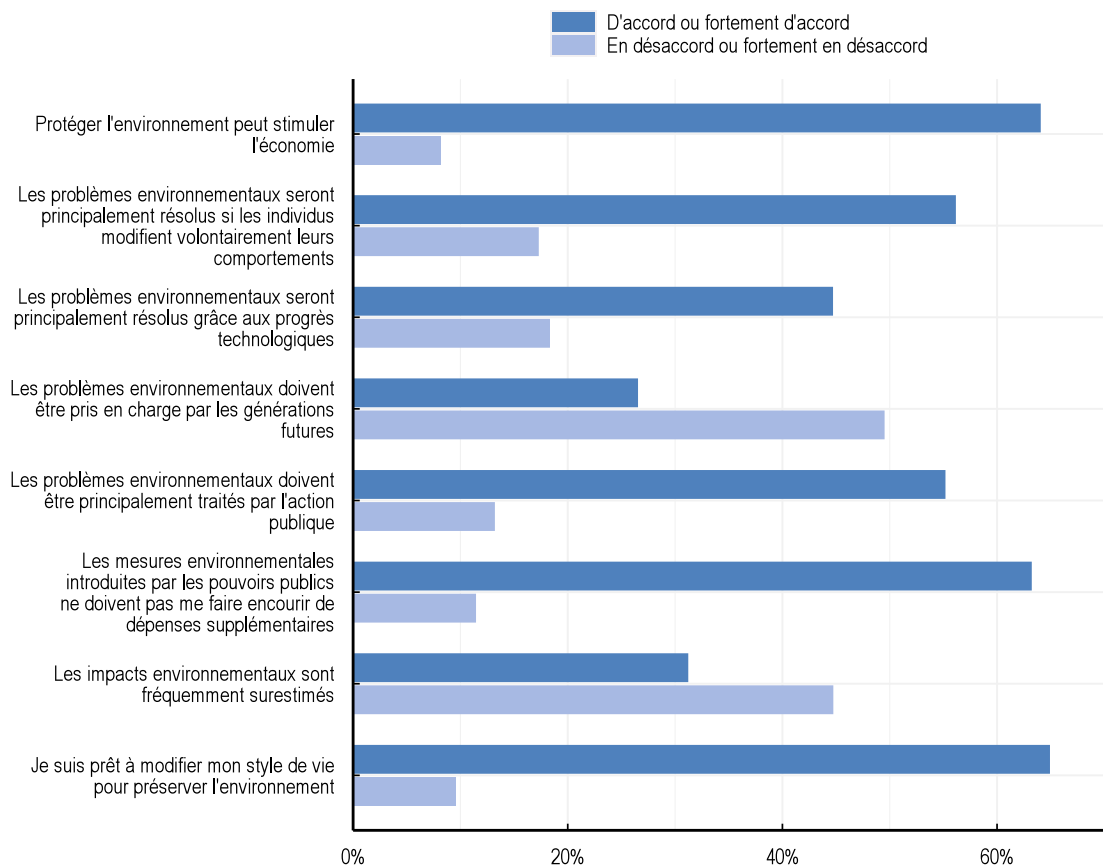
StatLink  <https://stat.link/ate5sl>

À partir de leur degré d'adhésion à certaines affirmations relatives aux problèmes environnementaux et aux solutions proposées, il est possible d'observer la perception des répondants de leur propre rôle dans la lutte contre le changement climatique et les autres problèmes environnementaux (Graphique 1.5). Une majorité de répondants (65 %) a déclaré être prête à modifier son style de vie actuel pour préserver l'environnement. Toutefois, ces concessions ne doivent pas être d'ordre financier, 63 % des répondants convenant que les mesures écologiques ne devaient pas leur faire supporter des dépenses supplémentaires. Environ 40 % des répondants étaient d'accord ou fortement d'accord avec ces deux affirmations, ce qui présage des difficultés pour les pouvoirs publics à mettre en œuvre des mesures axées sur la demande.

Malgré quelques variations selon les pays, les individus des centiles de revenu inférieurs et intermédiaires sont davantage susceptibles d'être d'accord ou fortement d'accord avec le fait que les politiques climatiques et environnementales ne doivent pas leur faire supporter de dépenses supplémentaires. Cette observation est conforme aux résultats d'une enquête de l'OCDE sur les déterminants de l'adhésion du public aux politiques climatiques dans 20 pays à revenu intermédiaire et élevé (Dechezleprêtre et al. (2022)^[25] ; voir Encadré 1.3). Cette enquête concluait que l'adhésion des répondants aux politiques climatiques dépendait des gains et des pertes pour leur propre ménage, en plus de l'efficacité perçue des mesures prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Graphique 1.5 reflète également la confiance des répondants dans l'action publique et l'innovation technologique pour lutter contre le changement climatique et les autres problèmes environnementaux. En comparaison, les répondants ne pensent généralement pas que ces problèmes soient surévalués ou qu'il faille laisser les générations futures s'en occuper.

Graphique 1.5. La plupart des répondants sont prêts à modifier leur style de vie pour préserver l'environnement

Pourcentage des répondants d'accord ou fortement d'accord, ou en désaccord ou fortement en désaccord, avec les affirmations



Note : la question posée aux répondants était la suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes ? » Les répondants déclaraient leur niveau d'accord sur une échelle de cinq points allant de « fortement en désaccord » à « fortement d'accord ».

Source: OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur les politiques de l'environnement et l'évolution des comportements individuels.

StatLink  <https://stat.link/i3u4at>

Encadré 1.3. Quels sont les facteurs déterminant les attitudes vis-à-vis de l'environnement ?

Les caractéristiques démographiques des ménages et des individus ne peuvent à elles seules expliquer les perceptions des enjeux climatiques et environnementaux. Des variables sociopolitiques plus larges, y compris les orientations politiques et la vision du monde, jouent également un rôle majeur (Poortinga et al., 2019^[26] ; Whitmarsh et Capstick, 2018^[27]). Bien que n'entrant pas dans le cadre de l'Enquête EPIC, une autre enquête de l'OCDE portant sur la compréhension du changement climatique et des politiques climatiques et sur les attitudes à leur égard, menée dans 20 pays à revenu intermédiaire et élevé, a conclu que l'orientation politique, entre autres facteurs, est corrélée de façon significative aux opinions politiques et aux convictions et raisonnements plus généraux concernant le changement climatique (Dechezleprêtre et al., 2022^[25]). Ces conclusions sont conformes à celles provenant d'une autre enquête sur les perceptions du changement climatique dans 22 pays européens et en Israël (Poortinga et al., 2019^[26]). Une étude conduite en France uniquement n'observe cependant pas de corrélation forte entre la sensibilisation au changement climatique et l'appartenance politique (Douenne et Fabre, 2020^[28]). D'autres études suggèrent en outre que les différences entre pays peuvent être liées aux expériences de phénomènes météorologiques extrêmes, à la vulnérabilité aux effets du changement climatique, à la nature de la couverture des enjeux climatiques par les médias et à la dépendance aux combustibles fossiles (Poortinga et al., 2019^[26]).

1.3.1. Le comportement à l'égard de l'environnement a évolué

Quelques observations générales peuvent être faites concernant l'évolution des comportements à l'égard de l'environnement dans les pays qui ont participé à plus d'une enquête². Le Canada, la France, les Pays-Bas et la Suède ont participé aux trois éditions de l'Enquête EPIC (2008, 2011 et 2022), et Israël et la Suisse ont participé aux deuxièmes et troisièmes éditions.

Les résultats de l'enquête laissent penser que certaines options énergétiques à faibles émissions sont désormais plus accessibles aux ménages. En Suède, par exemple, environ 15 % de ménages en plus déclarent avoir la possibilité d'acheter de l'électricité d'origine renouvelable en 2022 par rapport à 2011. Aux Pays-Bas, environ 40 % de ménages en plus déclarent avoir accès à des compteurs intelligents. Toutefois, l'adoption déclarée de ces options énergétiques ne suit pas cette plus grande accessibilité. On ne constate pas d'évolution significative des principaux types de sources d'énergie reportés entre 2011 et 2022 (c'est-à-dire l'électricité par rapport aux énergies fossiles). Les données suggèrent également que les répondants accordent désormais plus d'attention à la baisse des coûts des équipements d'efficacité énergétique et des rénovations qu'en 2011. Les différences d'échantillons limitent cependant les possibles comparaisons des résultats entre les éditions d'enquête.

On relève par ailleurs une évolution de la couverture des services de collecte et des dispositifs de tarification des déchets. Ainsi, les résultats indiquent un renforcement des services de ramassage de certains flux de déchets en France, aux Pays-Bas et en Suède. Les données suggèrent également une légère augmentation du recours aux redevances unitaires dans les systèmes de tarification des déchets au Canada et aux Pays-Bas. Comme en 2011, la fourniture de services de collecte sélective est, en moyenne, toujours associée à une production moindre de déchets mixtes.

Les comparaisons directes des résultats relatifs aux transports et à la consommation alimentaire sont moins évidentes, car les questions posées dans ces sections de l'enquête ont davantage changé au fil des trois éditions. En 2022, les investissements dans les transports en commun ont été les mesures les plus plébiscitées, davantage que les subventions aux voitures à faible niveau d'émission, qui arrivaient en tête en 2011. Les facteurs identifiés comme essentiels pour améliorer les transports publics sont restés les mêmes, à savoir des services plus pratiques et moins chers. Par ailleurs, les résultats de l'enquête

n'indiquent aucune hausse substantielle de la consommation d'aliments biologiques. En 2011, la part des dépenses alimentaires dédiée aux fruits et légumes bio allait de 13 % à 35 % dans les pays ayant participé à plusieurs éditions d'enquête EPIC. En 2022, la proportion de ménages déclarant qu'ils consomment souvent ou toujours des aliments issus de l'agriculture biologique va de 15 % (au Canada) à 31 % (en Suisse).

1.3.2. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur certains comportements environnementaux

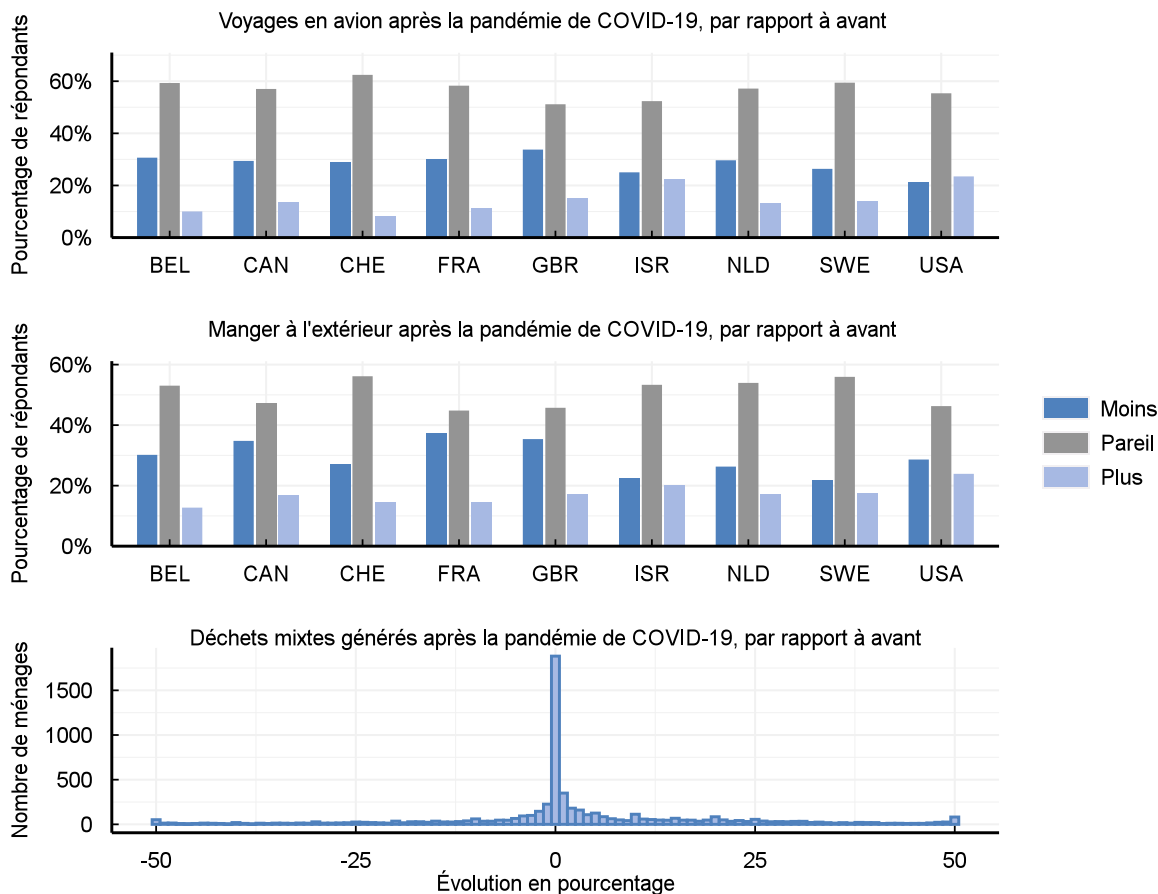
La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur les comportements dans de nombreux domaines. Les comportements en matière de déplacements individuels, consommation d'énergie, de consommation, d'alimentation et de gestion des déchets ont fortement changé durant les périodes de confinement partout dans le monde. Avec l'affaiblissement de la pandémie, le retrait graduel des restrictions a permis un retour à la normale pour certains comportements relatifs à l'environnement, alors que d'autres changements semblent plus permanents (de Palma, Vosough et Liao, 2022^[29]).

Plusieurs mécanismes sont à l'œuvre pour certains des changements comportementaux les plus persistants. Tout d'abord, le COVID-19 a modifié les conditions qui façonnent les comportements, comme les prix et les revenus (qui touchent le pouvoir d'achat des individus et les prix relatifs), les possibilités offertes aux consommateurs (comme les infrastructures et les modes de transport, le télétravail, le développement du commerce en ligne) et les incitations publiques et réglementations (comme les aides à l'achat d'un vélo ou les restrictions sur l'utilisation de gaz naturel). Ensuite, les données relatives à d'autres événements extrêmes laissent penser que la pandémie peut également avoir changé la façon dont les gens réagissent à un ensemble donné de contraintes lorsqu'ils prennent des décisions en lien avec l'environnement, comme la façon dont ils répartissent le budget du ménage (Hanaoka et al., 2011^[30] ; Bogliacino, Montealegre et Folkvord, 2020^[31] ; Cassar, Healy et von Kessler, 2017^[32]). Certaines données indiquent également que la pandémie a renforcé la sensibilisation du public aux enjeux mondiaux. Des études suggèrent par exemple qu'elle a sans doute, dans certaines régions, fait d'une plus grande priorité d'acheter des produits locaux (Dangelico, Schiaroli et Fraccascia, 2022^[33]). D'autres données indiquent que la pandémie a certes fait baisser l'utilisation de plastique à court terme du fait du recul de l'activité économique, mais ne semble pas avoir affecté la tendance à la hausse de cette utilisation à long terme (OCDE, 2023^[21]).

Les réponses à l'Enquête EPIC viennent s'ajouter à ce corpus de données et révèlent que certains changements de circonstances avaient changé à la mi-2022 (Graphique 1.6) :


- Même si la plupart des répondants (57 %) prévoient de prendre autant l'avion après la pandémie qu'avant, 28 % indiquent qu'ils comptent moins le faire.
- Par ailleurs, 29 % des répondants indiquent qu'ils pensent qu'ils iront moins souvent manger à l'extérieur après la pandémie de Covid-19 comparé à avant, tandis que 17 % pensent le faire plus souvent ; et 25 % des répondants pensent qu'ils seront moins enclins à se faire livrer de la nourriture contre 15 % qui pensent le faire plus souvent.
- Les ménages indiquent très majoritairement que leurs volumes de déchets mixtes et recyclables n'ont pas évolué depuis la pandémie de COVID-19.

Graphique 1.6. La pandémie de COVID-19 n'a affecté le comportement environnemental que d'une minorité de ménages



Note : La question sur les voyages en avion était la suivante : « Par rapport à avant la pandémie de COVID-19, à quelle fréquence pensez-vous utiliser les modes de transport suivants pour un long trajet (200 km ou plus) lorsque la pandémie sera maîtrisée ? ». La question sur la consommation alimentaire était la suivante : « Par rapport à avant la pandémie de COVID-19, à quelle fréquence pensez-vous aller manger à l'extérieur lorsque la pandémie sera maîtrisée ? ». Pour ces questions, les options de réponse étaient : Plus souvent qu'avant, Un peu plus souvent qu'avant, Pareil qu'avant, Un peu moins souvent qu'avant, Moins souvent qu'avant, Ne sais pas, Je ne pense pas le faire. La question sur les déchets était la suivante : « En moyenne, combien de sacs/bacs de déchets mixtes suivants (à savoir les déchets non recyclables et non compostables) votre ménage produit-il chaque semaine ? ». Pour cette question, les répondants avaient la possibilité d'indiquer le pourcentage de hausse ou de baisse.

Source: OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur les politiques de l'environnement et l'évolution des comportements individuels.

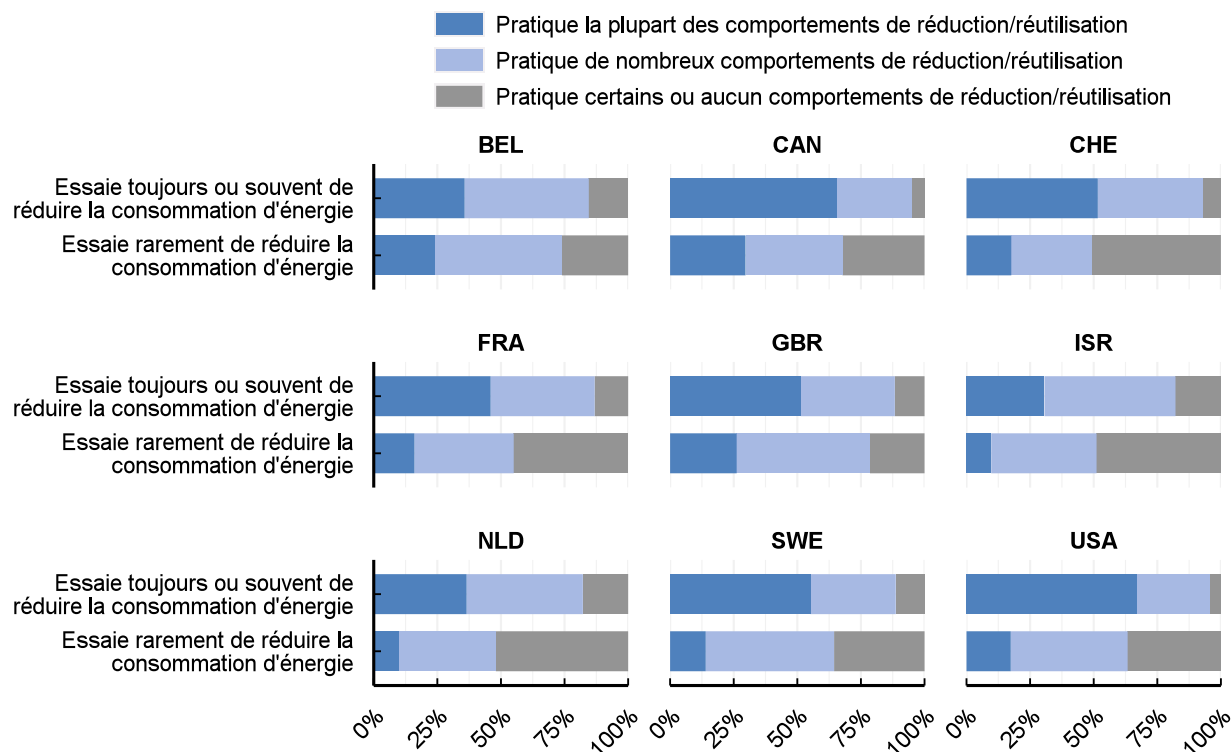
StatLink  <https://stat.link/ebj5k4>

1.3.3. Certains comportements vis-à-vis de l'environnement sont interdépendants

L'enquête révèle un lien positif entre plusieurs types de comportements environnementaux. Par exemple, les répondants qui adoptent les comportements de réduction et de réutilisation pour éviter les déchets (par exemple, qui empruntent ou louent des articles au lieu de les acheter neufs) sont également susceptibles de souvent ou toujours essayer de faire des économies d'énergie (Graphique 1.7). Ainsi, au Canada, en Suède et aux États-Unis, les individus les plus adeptes de la réduction et de la réutilisation sont nettement plus susceptibles de déclarer qu'ils essaient toujours ou souvent de réduire leur consommation d'énergie que les non-adeptes de la réduction et la réutilisation. Un lien similaire est observé entre les efforts d'économies d'énergie et la consommation d'aliments durables. Le Graphique 1.8 compare la fréquence à laquelle les répondants consomment des aliments de saison dans les groupes qui économisent l'énergie i) rarement ou ii) toujours ou souvent.

Graphique 1.7. Les répondants qui économisent plus d'énergie sont également plus susceptibles de pratiquer la réduction et la réutilisation

Pourcentage de répondants adoptant les comportements de réduction et de réutilisation, groupés en fonction du comportement en matière d'économies d'énergie



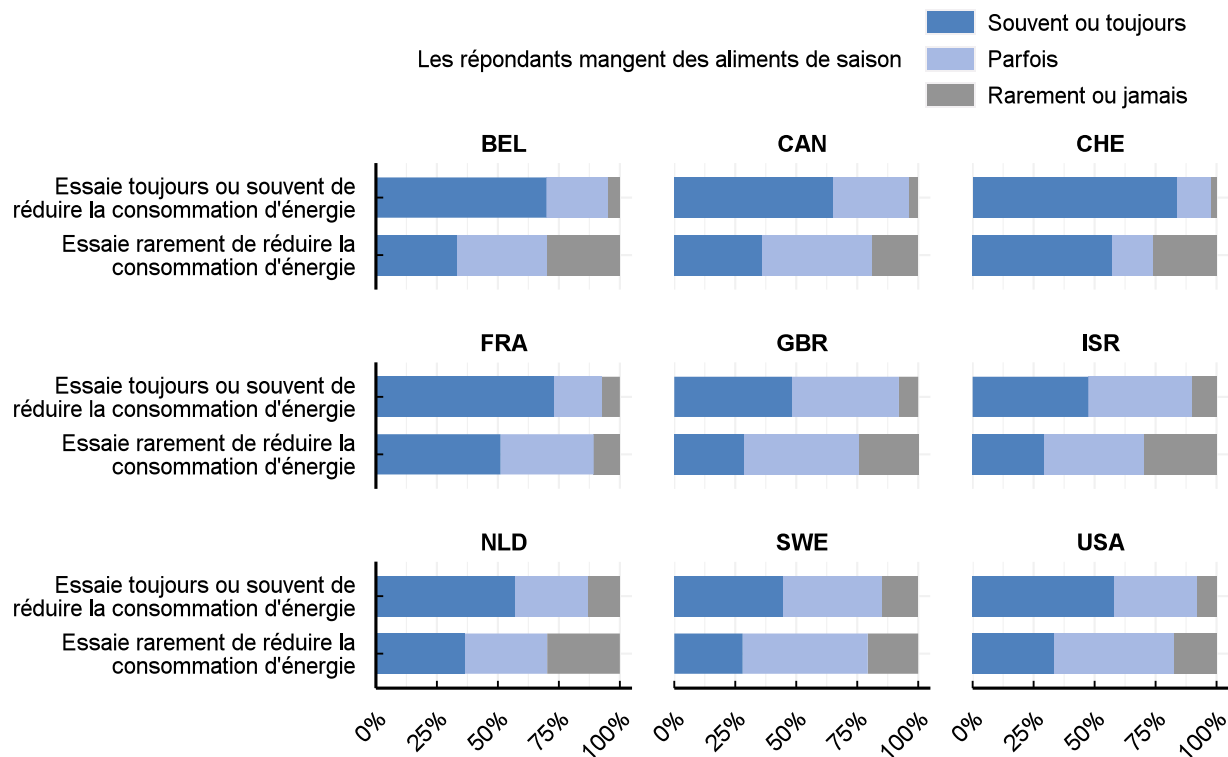
Note : La question sur les comportements de réduction et de réutilisation était la suivante : « À quelle fréquence adoptez-vous les comportements suivants dans votre vie quotidienne ? ». Les répondants sont classés comme adoptant « la plupart » des comportements s'ils adoptent en moyenne souvent ou toujours 8 ou 9 des 9 comportements ; « beaucoup » s'ils adoptent en moyenne 6 à 7 comportements ; et « certains ou aucun » pour moins de 6. Les répondants sont groupés en fonction de leur comportement en matière d'économies d'énergie, pour lequel la question était « À quelle fréquence adoptez-vous les comportements suivants dans votre vie quotidienne ? ». Le graphique montre le comportement moyen pour toutes les questions relatives aux économies d'énergie.

Source: OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur les politiques de l'environnement et l'évolution des comportements individuels.

StatLink  <https://stat.link/5bhw8e>

Graphique 1.8. Les répondants qui économisent l'énergie sont également susceptibles de faire des choix durables en matière de consommation alimentaire

Pourcentage de répondants consommant des aliments de saison, groupés en fonction du comportement en matière d'économies d'énergie



Note : la question sur les aliments de saison était la suivante : « À quelle fréquence mangez-vous des aliments de saison ? » Les répondants pouvaient choisir jamais ou rarement, parfois, souvent ou toujours. Les répondants sont groupés en fonction de leur comportement en matière d'économies d'énergie, pour lequel la question était « À quelle fréquence adoptez-vous les comportements suivants dans votre vie quotidienne ? » Le graphique montre le comportement moyen pour toutes les questions relatives aux économies d'énergie.

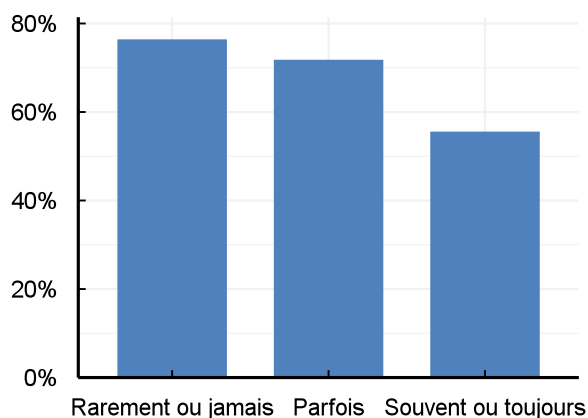
Source : OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur les politiques de l'environnement et l'évolution des comportements individuels.

StatLink  <https://stat.link/opr3xj>

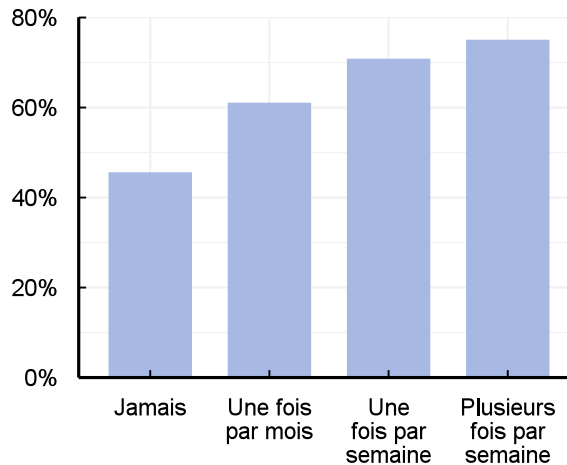
On constate également un lien positif entre certains comportements liés aux achats alimentaires et aux déchets alimentaires. Le Graphique 1.9 montre que ceux qui déclarent manger fréquemment des aliments de saison sont également plus susceptibles de déclarer qu'ils ne gaspillent pas de nourriture. L'inverse semble être le cas pour la consommation de produits transformés, car ceux qui en consomment plus fréquemment déclarent qu'ils produisent plus de déchets alimentaires que ceux qui n'en consomment jamais. L'action publique pourrait s'appuyer sur ce lien, par exemple en proposant des réductions sur les produits alimentaires durables à ceux qui utilisent leurs propres récipients pour faire leurs courses, ou à ceux qui recourent à la location ou à l'emprunt entre particuliers via les plateformes pour consommer moins de ressources matérielles. Pour qu'elles donnent de bons résultats, les combinaisons de différentes mesures politiques demanderaient d'évaluer la répartition de leurs coûts et bénéfices et d'assurer une coordination intersectorielle.

Graphique 1.9. Les répondants qui font des choix alimentaires durables sont moins susceptibles de gaspiller de la nourriture

Pourcentage de répondants gaspillant au moins certains produits alimentaires



Les répondants mangent des aliments de saison



Les répondants mangent des aliments transformés et des plats préparés

Note : La question sur le gaspillage alimentaire était la suivante : « Quels types d'aliments votre ménage jette-t-il généralement ? Veuillez ne pas tenir compte des parties non comestibles comme les épluchures, les trognons de pommes, etc. ». Le graphique indique le pourcentage de répondants qui n'ont pas répondu : « Mon ménage ne jette jamais de nourriture ». Les répondants sont groupés selon leur consommation alimentaire. La question sur la fréquence de consommation de différents types de produits alimentaires était la suivante : « À quelle fréquence faites-vous ce qui suit ? » Pour les aliments de saison, les répondants pouvaient choisir jamais, rarement, parfois, souvent ou toujours. Pour les aliments transformés, les répondants pouvaient choisir jamais, une fois par mois, une fois par semaine ou plusieurs fois par semaine.

Source: OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur les politiques de l'environnement et l'évolution des comportements individuels.

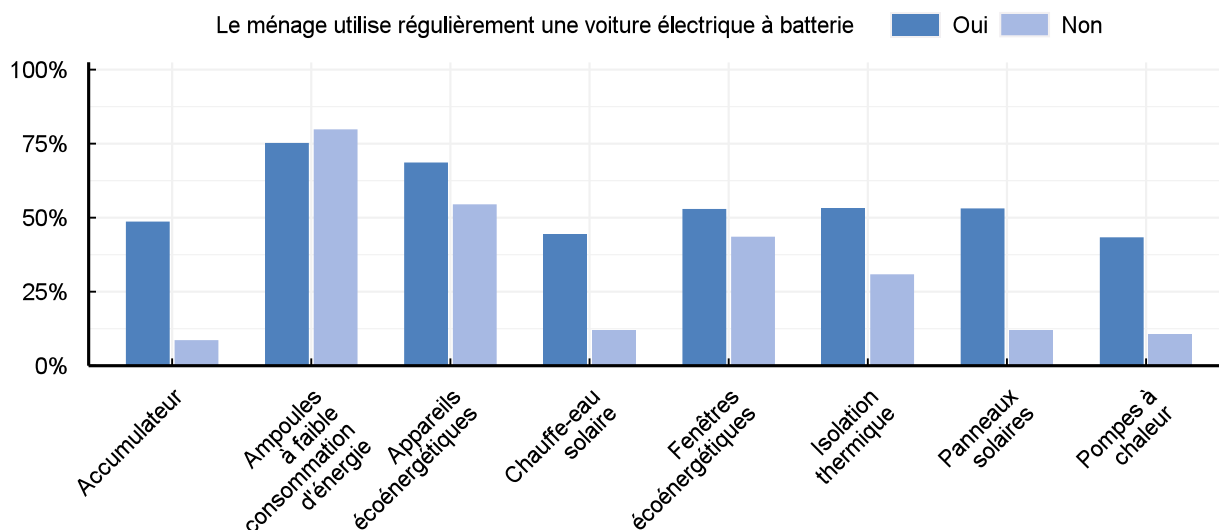
StatLink  <https://stat.link/i0nh94>

L'utilisation d'une voiture électrique semble également être associée à l'installation d'équipements d'efficacité énergétique (Graphique 1.10). Comme les utilisateurs de voitures électriques ne sont pas nécessairement plus sensibles à la cause environnementale que les utilisateurs d'autres types de voitures (voir le Chapitre 3), ces résultats méritent un examen plus approfondi. Toutefois, le lien est plus faible entre l'utilisation régulière d'un véhicule électrique et l'investissement dans des fenêtres, des appareils et des ampoules permettant des économies d'énergie, car la plupart des répondants déclarent adopter ces comportements peu contraignants, et pas uniquement les propriétaires de voitures électriques. Ces résultats pourraient refléter l'existence de politiques locales dans certaines régions.

Globalement, ces résultats peuvent refléter les données probantes selon lesquelles le souci de l'environnement, l'identité personnelle et l'auto-efficacité perçue (à savoir croire que ses propres actions changent la donne) peuvent donner lieu à des corrélations entre les comportements à l'égard de l'environnement (Lauren et al., 2016^[34]). Les résultats dans cette section justifient une analyse plus approfondie du degré auquel les corrélations entre les comportements dans différents domaines sont susceptibles d'être induites par des facteurs spécifiques comme le souci de l'environnement ou les revenus.

Graphique 1.10. Les ménages qui utilisent des voitures électriques sont davantage susceptibles d'installer des équipements d'efficacité énergétique

Pourcentage des répondants qui ont installé des équipements d'efficacité énergétique en fonction de l'utilisation de voitures électriques



Note : la question était la suivante : « Avez-vous installé l'un de ces équipements ces dix dernières années dans votre résidence principale actuelle ? » Le graphique groupe les répondants en fonction de l'utilisation de voitures électriques à batterie, pour laquelle la question était la suivante : « Utilisez-vous, vous-même ou une autre personne de votre foyer, régulièrement un des équipements suivants (y compris fourni par l'employeur) ? Merci de sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent ».

Source: OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur les politiques de l'environnement et l'évolution des comportements individuels.

StatLink  <https://stat.link/6vl0yq>

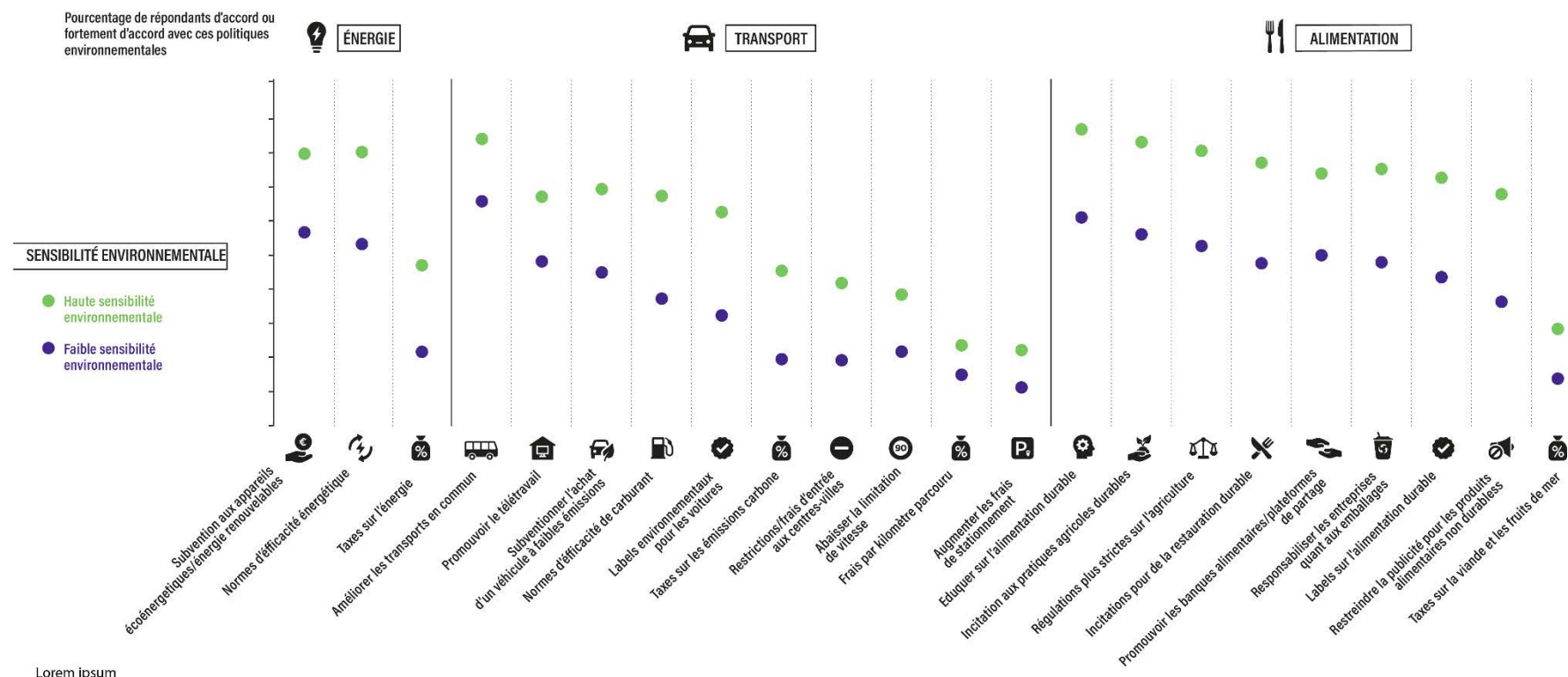
1.3.4. Les mesures que les répondants soutiennent sont liées à leurs attitudes à l'égard de l'environnement

L'enquête montre que les répondants très soucieux de l'environnement soutiennent davantage les différentes politiques environnementales (Graphique 1.11). Le constat est similaire pour les personnes indiquant avoir confiance en leur gouvernement comparé à ceux qui n'en ont pas. Il est reconnu que les attitudes des répondants influent sur leur adhésion à certaines mesures ; les données indiquent également que l'exposition à ces mesures peut renforcer leur acceptation (Brown et Johnstone, 2014^[35])³. L'enquête suggère que les mesures axées sur l'information (comme l'éducation aux régimes alimentaires durables) et les mesures structurelles (comme l'amélioration des transports publics) sont largement approuvées. En revanche, les mesures fiscales ou engendrant des frais (redevance par kilomètre parcouru, augmentation des droits de stationnement, taxe sur la viande ou les produits de la mer...) suscitent systématiquement une adhésion moindre, même parmi les répondants se déclarant très préoccupés par l'environnement. Ces résultats laissent penser que des actions visant à accroître la sensibilisation aux enjeux environnementaux pourraient renforcer le soutien à certains types de politiques environnementales, mais pas à d'autres.

L'approbation des mesures visant les transports et l'énergie en particulier varie selon les pays. Par exemple, l'amélioration des transports publics est approuvée le plus par les répondants en Israël, et le moins par ceux aux États-Unis. C'est en Israël que l'idée d'une redevance pour chaque kilomètre parcouru reçoit le moins de soutien, et aux Pays-Bas qu'elle en reçoit le plus. L'adhésion aux taxes sur l'énergie est au plus bas en France et culmine en Suisse et aux Pays-Bas, tandis que les subventions énergétiques obtiennent le plus de soutien en Israël et le moins en Suède et aux États-Unis. On observe moins de différences entre les pays en ce qui concerne l'approbation des mesures relatives à l'alimentation. Dans l'ensemble, ces résultats permettent de constater si les populations des pays participant à l'enquête sont prêtes à accepter les changements institutionnels et structurels nécessaires pour répondre aux problématiques environnementales, et à soutenir les politiques publiques permettant ces changements. Étant donné que la réaction des ménages vis-à-vis de mesures basées sur les prix ainsi que leur acceptation peuvent être influencées par les alternatives disponibles, l'implémentation de mesures complémentaires est un point important que les responsables politiques doivent considérer. Les Chapitres 2 à 5 détaillent le soutien à l'action publique dans chaque domaine thématique.


Graphique 1.11. Sensibilité aux problématiques environnementales et soutien aux politiques environnementales

Pourcentage des répondants d'accord ou fortement d'accord avec les politiques environnementales



Note : les questions étaient les suivantes : « Dans quelle mesure approuvez-vous les mesures potentielles suivantes ? » (pour l'énergie), « Que pensez-vous des mesures suivantes pour améliorer la durabilité environnementale des systèmes alimentaires ? » et « Que pensez-vous des mesures suivantes que peuvent prendre les pouvoirs publics pour réduire l'impact environnemental des voitures ? ». Les répondants ont indiqué leur degré d'accord sur une échelle de cinq points allant de « fortement contre (fortement en désaccord) » à « fortement pour (fortement d'accord) ».

Source: OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur les politiques de l'environnement et l'évolution des comportements individuels.

StatLink  <https://stat.link/w1dv8s>

1.4. Implications préliminaires pour l'action des pouvoirs publics des résultats de l'Enquête EPIC

Cette section met en lumière les principales implications pour l'action des pouvoirs publics relevées dans les chapitres thématiques du présent rapport. Elle propose une réflexion exploratoire et des éclairages préliminaires concernant l'efficacité de mesures particulières. Une analyse approfondie des données de l'Enquête EPIC sera effectuée afin d'obtenir des données factuelles plus solides sur les déterminants des comportements et des attitudes et sur les conditions dans lesquelles certaines mesures semblent plus efficaces.

1.4.1. Consommation d'énergie

L'enquête indique que les répondants tendent à adopter les comportements d'économie d'énergie qui sont faciles et peu coûteux à mettre en œuvre (Chapitre 2). Alors que 92 % des répondants adoptent des gestes tels qu'éteindre la lumière en quittant une pièce, les actions synonymes d'efforts ou d'inconfort accrus sont beaucoup moins susceptibles d'être réalisées. Ainsi, seuls 68 % des répondants essaient de réduire l'utilisation du chauffage ou de la climatisation, et 75 % font sécher leur linge à l'air libre. Les taux sont encore plus bas aux États-Unis et au Canada (44 % et 35 %, respectivement), ce qui pourrait être partiellement expliqué par les conditions climatiques de certaines régions qui rendent ces actions difficilement possibles une partie de l'année. La moitié environ des répondants qui ne le font pas invoquent l'oubli, la méconnaissance ou la difficulté de changer d'habitude. Parmi les personnes équipées de compteurs intelligents, 52 % déclarent ne pas utiliser les informations fournies par ces équipements, bien qu'elles pourraient les aider à mieux maîtriser leur consommation d'énergie.

La disponibilité déclarée des équipements d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable reste modeste, en dépit des avancées technologiques et de l'intérêt manifeste du public. Globalement, 30 % des répondants indiquent qu'ils seraient intéressés par des équipements à faibles émissions s'ils étaient disponibles, mais que leur fournisseur d'énergie ne les a pas proposés. Les raisons données pour cette faible adoption diffèrent en fonction du type d'habitation, du statut d'occupation du logement (propriétaire ou locataire) et, dans une moindre mesure, des revenus. De nombreux ménages déclarent qu'il n'est pas possible d'installer des solutions électriques à faibles émissions dans leur logement. Parmi ceux qui vivent en appartement, par exemple, 63 % déclarent que l'installation de chauffe-eau solaires ou de panneaux photovoltaïques n'est pas envisageable, contre 16 % des répondants vivant dans une maison individuelle. Pourtant, parmi les ménages qui en auraient la possibilité, un tiers seulement environ déclarent utiliser des panneaux solaires (29 %), des pompes à chaleur (30 %) ou des accumulateurs (27 %). Pour environ un cinquième d'entre eux (21 %), cela tient aux prix d'achat et d'installation trop élevés. Parmi les ménages n'ayant pas encore installé de pompe à chaleur, 20 % ont affirmé ne pas en avoir les moyens, et 18 % ont indiqué ne pas connaître la technologie ou ignorer qu'elle pouvait être applicable dans leur cas.

Parmi les mesures proposées, la taxation de la consommation d'énergie reçoit avec 38 % en moyenne (de 30 % en France à 49 % en Suisse) le plus faible taux d'approbation. Ceux qui expriment le plus d'opposition à ces mesures d'ordre fiscal sont également moins soucieux de l'environnement et peu confiants dans leur gouvernement national. Les répondants ont exprimé un fort soutien aux normes d'efficacité énergétique (71 %), et deux tiers sont favorables aux subventions accordées aux ménages à faible revenu afin de les aider à acheter des équipements d'efficacité énergétique.

Ces constatations mettent en évidence différentes mesures possibles pour encourager des choix énergétiques plus durables :

- **Accroître la disponibilité et la faisabilité des solutions durables** : cela pourrait inclure des mesures d'incitation à l'installation d'équipements d'efficacité énergétique ciblant les propriétaires ainsi que les locataires, ce qui permettrait à plus de consommateurs de choisir ces options.
- **Réduire les coûts d'adoption pour les ménages** : cela permettrait d'éliminer les obstacles financiers à l'adoption de solutions énergétiques à faibles émissions pour certains ménages. Il pourrait s'agir, par exemple, de subventions pour l'installation d'équipements d'efficacité énergétique.
- **Renforcer la sensibilisation aux pratiques d'économies d'énergie et aux technologies disponibles** : cela permettrait de favoriser l'adoption de comportements plus économes en énergie et de technologies à faibles émissions, en particulier celles les moins connues des consommateurs comme les pompes à chaleur ou les accumulateurs. Les mesures possibles pourraient inclure des rappels concernant la consommation d'énergie, des conseils pratiques sur la façon d'économiser davantage d'énergie et des campagnes de sensibilisation générale.

1.4.2. Transport

Accroître la disponibilité des options de transport public est une composante importante des mesures visant la décarbonation du secteur des transports (voir le chapitre 3). Dans 7 pays sur 9, les répondants citent la proximité des systèmes de transport public comme une des principales raisons pour lesquelles ils n'utilisent pas la voiture. Globalement, 54 % des répondants indiquent que de meilleurs services de transport public, notamment moins chers, avec des services plus fréquents et avec un réseau plus développé, les encourageraient à réduire leur utilisation de la voiture. En moyenne, 75 % des ménages déclarent qu'au moins un membre du ménage utilise une voiture de manière régulière (de 60 % en Suède à 87 % aux États-Unis).⁴ L'utilisation de la voiture par les ménages varie également entre les zones rurales (utilisée régulièrement par 80 % des ménages) et les zones urbaines (67 % des ménages).

Les répondants indiquent le manque d'infrastructures de charge comme un obstacle à une plus grande adoption de la voiture électrique. Globalement, 33 % des répondants déclarent qu'il n'y a pas de station de charge pour voiture électrique à moins de trois kilomètres de chez eux (de 22 % aux Pays-Bas à 43 % en France). La majorité des utilisateurs de voiture électrique de l'échantillon indiquent recharger leur voiture à l'emplacement où elle est normalement garée.

Conformément au manque de soutien général vis-à-vis des mesures fiscales, la majorité des répondants sont fortement opposés aux mesures dissuasives telles que les redevances au kilomètre (57 %) et l'augmentation des frais de stationnement (61 %). Les investissements dans les systèmes de transport public reçoivent cependant une large approbation dans tous les pays (de 72 % aux États-Unis à 84 % en Israël). Les subventions aux véhicules à faibles émissions sont fortement soutenues par 24 % des répondants.

À partir de ces observations, plusieurs lignes d'action pour encourager des choix de mobilité plus durables peuvent être envisagées :

- **Améliorer les systèmes de transport public** : cela pourrait inciter les ménages à moins utiliser la voiture, notamment par des investissements visant à améliorer la fréquence, l'accessibilité et le coût des systèmes de transport public.
- **Accroître la disponibilité des infrastructures de charge** : en complément d'autres mesures, cela permettrait de favoriser l'adoption des voitures électriques, en particulier dans les zones où peu d'alternatives à la voiture existent.

- **Accompagner les taxes et autres redevances relatives à l'utilisation de la voiture d'investissements dans les transports publics et dans l'amélioration des infrastructures pour la marche et le vélo** : cela pourrait rendre ces politiques plus acceptables compte tenu du large soutien dont bénéficie l'amélioration des transports publics.

1.4.3. Pratiques de gestion des déchets

Les actions des ménages pour réduire la production de déchets (comme la réutilisation et la réparation) sont une composante majeure de la gestion des déchets (Chapitre 4). Plus de la moitié des ménages déclarent agir pour la réduction et la réutilisation : 83 % déclarent utiliser toujours ou souvent des sacs de courses réutilisables, 53 % déclarent utiliser fréquemment des récipients réutilisables, 55 % déclarent réparer des produits endommagés et 51 % déclarent acheter des produits qui sont moins néfastes pour l'environnement. Cependant, beaucoup moins déclarent souvent acheter des articles d'occasion (37 %), louer ou emprunter des articles (22 %) et fabriquer des biens eux-mêmes (20 %), ce qui indique qu'il est possible d'en faire davantage pour populariser ces pratiques. Les réponses à l'enquête suggèrent, par exemple, que les préoccupations pour l'environnement peuvent conduire à accroître la demande d'articles moins préjudiciables pour l'environnement.

Le taux de recyclage toutes matières confondues déclaré par les ménages va de 34 % en Israël à 71 % en Suisse. Des taux moins élevés sont généralement déclarés pour le compostage des déchets alimentaires (de 27 % en Israël à 58 % en Suède) et le recyclage des piles (de 27 % en Israël à 71 % en Suisse). Les services de collecte des déchets recyclables et les régimes de tarification pour l'élimination des déchets mixtes sont associés à une diminution des déchets mixtes et à plus de recyclage. Les ménages qui ont accès à des points de dépôt pour le recyclage produisent en moyenne 26 % de déchets mixtes en moins par habitant que ceux qui n'ont accès à aucun service de recyclage. Cette réduction des déchets atteint 42 % pour les ménages bénéficiant d'une collecte en porte-à-porte ou en bordure de trottoir.

Le fait que l'élimination des déchets mixtes soit payante est associé à davantage de tri des déchets alimentaires pour le compostage dans six pays sur neuf. Globalement, les ménages dont l'élimination des déchets mixtes est facturée à l'unité déclarent composter 55 % de leurs déchets alimentaires, contre 35 % pour les autres. Une importante proportion des répondants dans de nombreux pays indiquent que les services d'élimination ne sont pas payants (jusqu'à 41 % en Israël par exemple). Toutefois, la connaissance qu'ont les ménages de la façon dont ces services leur sont facturés est probablement imparfaite. En outre, les ménages déclarent que des incitations financières plus importantes (43 %), la possibilité de bénéficier d'un ramassage des déchets à domicile (37 %) et des services de dépôt ou de collecte de déchets recyclables plus accessibles (39 %) les encourageraient à davantage recycler et composter. Le consensus général sur l'impact des incitations financières sur les pratiques de gestion des déchets des ménages met en lumière le potentiel des systèmes de consigne en matière de réduction des déchets mixtes.⁵

L'information peut également contribuer à réduire la production de déchets et à accroître le recyclage. Jusqu'à 16 % des ménages en Israël jettent leurs déchets électriques et électroniques avec les déchets mixtes, ce qui peut être dû à un manque d'information sur comment et où les recycler. Pour ce qui est des déchets alimentaires, les principales raisons invoquées par les ménages qui jettent des aliments avariés sont l'oubli (36 %) ou l'achat ou la préparation en trop grande quantité (22 %). Préciser et normaliser les indications de date, fournir des informations sur ce qui peut être congelé et pendant combien de temps, et proposer des guides pour planifier l'achat et le portionnement des aliments sont cités par les répondants comme des outils pratiques qui pourraient permettre de réduire leurs déchets. De nombreux ménages qui compostent le moins indiquent qu'ils ne compostent pas davantage par manque d'espace (27 %) et en raison du caractère déplaisant (17 %) du compostage. Les mesures visant à équiper les ménages pour le compostage et la collecte des déchets alimentaires pourraient répondre à certains de ces problèmes et accroître la part des déchets compostés.

Les implications pour l'action publique de ces résultats pointent vers plusieurs mesures que les décideurs peuvent prendre pour réduire la production de déchets et encourager davantage le compostage et le recyclage :

- **Fournir de meilleurs services de recyclage est primordial pour réduire les déchets** : cela pourrait diminuer la production de déchets mixtes et favoriser le tri. La collecte des matériaux recyclables au domicile des ménages semble être la solution la plus efficace à cet égard.
- **Développer la tarification de l'élimination des déchets mixtes, et renforcer la sensibilisation à cette tarification** : cela peut aussi déboucher sur une augmentation du taux de recyclage et une réduction des déchets produits. Les redevances par unité (à savoir sur la base du poids ou du volume) en sont un exemple.
- **Assurer une meilleure information sur ce qui doit être recyclé et composté, et comment** : pour éliminer certains obstacles à la pratique plus intensive du recyclage et du compostage. On peut citer par exemple des informations sur les endroits où recycler les piles, et des conseils pour éviter les déchets alimentaires.

1.4.4. Consommation alimentaire

Dans les neuf pays concernés, le prix, la fraîcheur, le goût et la valeur nutritionnelle figurent parmi les grandes priorités des consommateurs lorsqu'ils achètent des produits alimentaires (Chapitre 5). La quantité de pesticides utilisée et l'empreinte carbone du produit sont des considérations moins importantes, même parmi les répondants soucieux de l'environnement. Cela laisse entendre que les mesures visant à orienter les choix alimentaires vers des produits plus durables doivent tenir compte de ces priorités (le prix et le goût par exemple). Pour les produits alimentaires durables (e.g. produits d'origine végétale) qui sont moins chers que les produits moins durables, on peut imaginer des campagnes soulignant leur caractère plus abordable et leurs bénéfices pour la santé.

Globalement, 24% des ménages consomme de la viande rouge plusieurs fois par semaine, ce taux variant de 18 % aux Pays-Bas à 34 % aux États-Unis. La fréquence à laquelle les répondants consomment de la viande varie plus en fonction du revenu que des préoccupations environnementales. La consommation de viande blanche est généralement plus fréquente et varie légèrement plus d'un pays à l'autre, tandis que les produits de la mer sont consommés moins fréquemment et avec une variabilité encore plus importante. Les produits laitiers sont les produits d'origine animale les plus consommés, avec en moyenne 69 % des ménages en consommant plusieurs fois par semaine,⁶ de 60 % en Belgique à 76 % en Suède. Compte tenu des fortes répercussions qu'a la production de viande rouge et de produits laitiers sur l'environnement, il semble possible, en encourageant des choix de consommation plus durables, d'obtenir des bénéfices de grande ampleur pour l'environnement.

Entre 20 % et 41 % des répondants (en France et en Israël, respectivement) indiquent qu'ils seraient disposés à remplacer la viande par un substitut produit en laboratoire. Ceux qui s'y refusent citent des réserves concernant d'éventuels effets sur la santé, le goût et les valeurs nutritionnelles supposés inférieurs, le coût élevé et l'incompatibilité avec leur culture ou leurs valeurs. Les exigences en matière de production et les labels environnementaux sur les alternatives à la viande seront des mesures importantes pour accroître la confiance des consommateurs dans des produits alimentaires novateurs plus durables comme la viande cultivée en laboratoire.

La consommation régulière déclarée d'aliments biologiques va de 11 % à 31 % selon les pays. Dans tous les pays, les préoccupations environnementales semblent être fortement associées à la probabilité d'acheter des aliments bio, ainsi que de consommer des produits de saison et locaux.

L'enquête demandait aux répondants s'ils seraient favorables à diverses mesures liées à l'alimentation, comme des programmes éducatifs, des réglementations sur l'utilisation des pesticides et des incitations visant à encourager des pratiques agricoles durables. À l'exception d'une taxe sur la viande ou les produits de la mer, les mesures d'ordre alimentaire mentionnées dans l'enquête suscitent une forte adhésion, avec des niveaux d'approbation allant de 71 % à 78 % selon les cas. Ces niveaux élevés devraient permettre aux responsables publics de prendre des mesures pour encourager l'adoption de régimes alimentaires plus durables, par exemple en :

- **améliorant l'abordabilité, la disponibilité, la valeur nutritionnelle et le goût des aliments durables** : il s'agit de manière globale de priorités importantes pour les consommateurs lors de leurs achats ; accentuer ces caractéristiques permettrait de les rendre plus attrayants pour les consommateurs.
- **fournissant davantage d'informations sur les avantages des substituts durables à la viande et aux produits laitiers** : cela permettrait de lutter contre les éventuelles idées reçues concernant leur coût ou leur qualité. Il pourrait s'agir de campagnes de labellisation et de programmes de certification qui augmenteraient les connaissances des consommateurs quant aux impacts environnementaux des produits alimentaires, ou bien d'informations sur le coût inférieur des protéines d'origine végétale ou sur les caractéristiques de la viande synthétique.
- **Les hauts niveaux de soutien à de nombreuses politiques alimentaires suggèrent que les ménages seraient plutôt réceptifs aux politiques visant à changer les habitudes alimentaires.** Le soutien le plus important concerne l'éducation des élèves sur les régimes alimentaires durables, les incitations aux agriculteurs à réduire les impacts environnementaux de certaines pratiques agricoles néfastes, ainsi qu'une régulation plus stricte de l'usage de pesticides, de l'élevage intensif et de l'aquaculture intensive.

Références

- AIE (2022), *Plan en 10 points pour réduire la consommation de pétrole – AIE*, [4]
https://iea.blob.core.windows.net/assets/5cea3960-fce2-42ce-8cfb-a92eb6ddd9/A10-PointPlantoCutOilUse_French.pdf (consulté le 21 avril 2022).
- Bateman, I. et al. (2002), « Economic valuation with stated preference techniques: a manual. », [18]
Economic valuation with stated preference techniques: a manual.
- Blake, J. (2007), « Overcoming the 'value-action gap' in environmental policy: Tensions between national policy and local experience », *https://doi.org/10.1080/13549839908725599*, vol. 4/3, [11]
 pp. 257-278, <https://doi.org/10.1080/13549839908725599>.
- Blankenberg, A. et H. Alhusen (2019), « On the Determinants of Pro-Environmental Behavior: A Literature Review and Guide for the Empirical Economist », *SSRN Electronic Journal*, [14]
<https://doi.org/10.2139/SSRN.3473702>.
- Bogliacino, F., F. Montealegre et F. Folkvord (2020), « Negative shocks predict change in cognitive function and preferences: Assessing the negative affect and stress hypothesis in the context of the COVID-19 pandemic », <https://osf.io/preprints/socarxiv/qhkf9/> (consulté le 19 novembre 2020). [31]

- Brown, Z. et N. Johnstone (2014), « Better the devil you throw: Experience and support for pay-as-you-throw waste charges », *Environmental Science & Policy*, vol. 38, pp. 132-142, <https://doi.org/10.1016/J.ENVSCI.2013.11.007>. [35]
- Cassar, A., A. Healy et C. von Kessler (2017), « Trust, Risk, and Time Preferences After a Natural Disaster: Experimental Evidence from Thailand », *World Development*, vol. 94, pp. 90-105, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2016.12.042>. [32]
- Creutzig, F. et al. (2021), « Demand-side solutions to climate change mitigation consistent with high levels of well-being », *Nature Climate Change*, vol. 12/1, pp. 36-46, <https://doi.org/10.1038/s41558-021-01219-y>. [8]
- Dangelico, R., V. Schiaroli et L. Fraccascia (2022), « Is Covid-19 changing sustainable consumer behavior? A survey of Italian consumers », *Sustainable Development*, <https://doi.org/10.1002/SD.2322>. [33]
- de Palma, A., S. Vosough et F. Liao (2022), « An overview of effects of COVID-19 on mobility and lifestyle: 18 months since the outbreak », *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, vol. 159, pp. 372-397, <https://doi.org/10.1016/J.TRA.2022.03.024>. [29]
- Dechezleprêtre, A. et al. (2022), « Fighting climate change: International attitudes toward climate policies », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1714, <http://www.oecd.org/eco/workingpapers> (consulté le 14 septembre 2022). [25]
- Douenne, T. et A. Fabre (2020), « French attitudes on climate change, carbon taxation and other climate policies », *Ecological Economics*, vol. 169, p. 106496, <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2019.106496>. [28]
- Dubois, G. et al. (2019), « It starts at home? Climate policies targeting household consumption and behavioral decisions are key to low-carbon futures », *Energy Research & Social Science*, vol. 52, pp. 144-158, <https://doi.org/10.1016/j.erss.2019.02.001>. [9]
- E. S. Brondizio et al. (dir. pub.) (2019), *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*, Secrétariat de l'IPBES, Bonn, Allemagne, <https://doi.org/10.5281/ZENODO.6417333>. [3]
- GIEC (2023), *Synthesis Report of the IPCC Sixth Assessment report (AR6)*, https://report.ipcc.ch/ar6syr/pdf/IPCC_AR6_SYR_LongerReport.pdf (consulté le 27 mars 2023). [20]
- GIEC (2022), *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, <https://doi.org/10.1017/9781009157926>. [1]
- Hanaoka, C. et al. (2011), « Do Risk Preferences Change? Evidence from the Great East Japan Earthquake † », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 10/2, pp. 298-330, <https://doi.org/10.1257/app.20170048>. [30]
- Homonoff, T. (2018), « Can Small Incentives Have Large Effects? The Impact of Taxes versus Bonuses on Disposable Bag Use », *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 10/4, pp. 177-210, <https://doi.org/10.1257/POL.20150261>. [7]

- IRENA (2022), *Renewable Power Generation Costs in 2021*, Agence internationale pour les énergies renouvelables, https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2022/Jul/IRENA_Power_Generation_Costs_2021.pdf?rev=34c22a4b244d434da0accde7de7c73d8 (consulté le 6 mars 2023). [22]
- Kaufman, S. et al. (2021), « Behaviour in sustainability transitions: A mixed methods literature review », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, vol. 40, pp. 586-608, <https://doi.org/10.1016/J.EIST.2021.10.010>. [13]
- Lauren, N. et al. (2016), « You did, so you can and you will: Self-efficacy as a mediator of spillover from easy to more difficult pro-environmental behaviour », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 48, pp. 191-199, <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2016.10.004>. [34]
- Mourato, S. et G. Shreedhar (2021), « Conducting economic valuation surveys during extreme events », *Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement*, n° 187, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/85477cd9-en>. [17]
- OCDE (2023), *Perspectives mondiales des plastiques : Déterminants économiques, répercussions environnementales et possibilités d'action*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5c7bba57-fr>. [21]
- OCDE (2022), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2022 Numéro 1*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ede49c4e-fr>. [24]
- OCDE (2021), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2021 Numéro 2*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/09bf9e01-fr>. [23]
- OCDE (2020), *Accélérer l'action pour le climat : Remettre le bien-être des personnes au centre des politiques publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/deb94cd3-fr>. [5]
- OCDE (2018), *Cost-Benefit Analysis and the Environment Further Developments and Policy Use: PART I Discrete choice experiments*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264085169-en> (consulté le 17 février 2020). [19]
- OCDE (2015), *Deposit-Refund Systems: Design and Implementation*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264244542-7-en> (consulté le 3 octobre 2022). [36]
- OCDE (2014), *Vers des comportements plus environnementaux : Vue d'ensemble de l'enquête 2011 - édition révisée*, Études de l'OCDE sur la politique de l'environnement et le comportement des ménages, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264195493-fr>. [16]
- OCDE (2011), *Politique de l'environnement et comportement des ménages*, Études de l'OCDE sur la politique de l'environnement et le comportement des ménages, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264096776-fr>. [15]
- Poore, J. et T. Nemecek (2018), *Reducing food's environmental impacts through producers and consumers*, <https://www.science.org>. [6]
- Poortinga, W. et al. (2019), « Climate change perceptions and their individual-level determinants: A cross-European analysis », *Global Environmental Change*, vol. 55, pp. 25-35, <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2019.01.007>. [26]

- Sorrell, S. (2015), « Reducing energy demand: A review of issues, challenges and approaches », *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, vol. 47, pp. 74-82, <https://doi.org/10.1016/J.RSER.2015.03.002>. [12]
- van Valkengoed, A., W. Abrahamse et L. Steg (2022), « To select effective interventions for pro-environmental behaviour change, we need to consider determinants of behaviour », *Nature Human Behaviour* 2022 6:11, vol. 6/11, pp. 1482-1492, <https://doi.org/10.1038/s41562-022-01473-w>. [10]
- Warren, P. (2018), « Demand-side policy: Global evidence base and implementation patterns », *Energy & Environment*, vol. 29/5, pp. 706-731, <https://www.jstor.org/stable/90023919> (consulté le 18 mai 2022). [2]
- Whitmarsh, L. et S. Capstick (2018), « Perceptions of climate change », dans *Psychology and Climate Change*, Elsevier, <https://doi.org/10.1016/b978-0-12-813130-5.00002-3>. [27]

Notes

¹ Un examen plus approfondi des avantages et des désavantages des approches empiriques fondées sur les préférences déclarées est présenté à l'Annexe A.

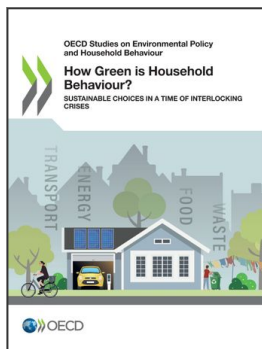
² La variation des échantillons ainsi que de la formulation de certaines questions empêchent une comparaison directe des résultats entre les différentes éditions.

³ L'enquête fournit des informations sur un ensemble de facteurs qui peuvent aider à expliquer les différences de soutien selon les mesures et les pays, comme le genre, le niveau de revenu, les caractéristiques de l'habitation, la situation au regard de l'emploi, l'âge, la taille du ménage et le niveau d'instruction. Il ne relève cependant pas de ce rapport d'effectuer une analyse plus approfondie qui isolerait l'incidence des facteurs individuels sur l'adhésion aux mesures prises.

⁴ Certaines questions portent sur les comportements au niveau du ménage. Dans ce cas, les chiffres par habitant peuvent être estimés par normalisation en fonction de la taille moyenne des ménages.

⁵ L'Enquête EPIC ne renseigne pas sur la couverture ou l'efficacité des systèmes de consigne, mais d'autres études laissent penser qu'ils peuvent être efficaces à condition d'être bien conçus (OCDE, 2015^[36]).

⁶ La fréquence est une mesure de l'intensité de la consommation. Les autres mesures sont notamment la part des dépenses alimentaires totales et l'apport calorique.



Extrait de :

How Green is Household Behaviour? Sustainable Choices in a Time of Interlocking Crises

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/2b4bb663-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Comportement des ménages et environnement : principaux constats et conséquences pour l'action publique », dans *How Green is Household Behaviour? : Sustainable Choices in a Time of Interlocking Crises*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/33c4e90b-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.